

# LES CAHIER DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 20.00  
Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr

Adresse Télégraphique :

DROITHOM PARIS

Cheques postaux :

C/C 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

CONTRE LES DEUX ANS  
ET  
LA RÉPRESSION GOUVERNEMENTALE

(Résolutions du Comité Central)

RENOUVELLEMENT  
DU COMITÉ CENTRAL

NOTICES STATUTAIRES

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

## Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11<sup>e</sup>)

Téléphone Roquette 10-04  
**50 % moins cher**



HAUTEUILS CUIR PATINE  
**GRAND CONFORT**

Formes nouvelles  
depuis **175 fr.**

Conditions spéciales aux étrangers

**EXPOSITION UNIQUE :  
200 MODÈLES**

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir  
**ATELIERS ET EXPOSITIONS :**  
42, rue Chanzy — Téléphone Roquette 10-04

**Catalogue  
L 3 franco**

IL FAUT LIRE :

### CROÎTRE ET MULTIPLIER, C'EST LA GUERRE !

par MANUEL DEVALDES

Préface de VICTOR MARGUERITE

Prix : 45 francs, franco, 46 fr. 40

En vente à LA GRANDE REFORME, 14, rue de la  
Dûée, Paris-20<sup>e</sup>.

« La surpopulation : c'est la guerre », Dr Sicard de  
Platzoles.

Pour avoir une représentation d'un chef-d'œuvre  
du THEATRE LAIQUE ou PACIFISTE

écrivez aux  
TOURNEES SEDILLOT

rue La Bruyère, 24, à Paris (9<sup>e</sup>)

Artistes de Paris — Décors s'adaptant partout

### ALBERT AÉLION

CONSEIL JURIDIQUE

Député et Président du Tribunal de Commerce de la Chambre  
Syndicale des Marchands en vente de fonds de commerce  
industriels et France

Membre du Institut Juridique de France

Tous P. O. FS ET REOUVREMENTS A FORFAIT

Téléph. R. V. 41 75

R. V. 411 350

3, Rue Cadet - PARIS (9<sup>e</sup>)



### UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. For. Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an, 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau G. P. N° 6, fg. Montmartre, Paris

CHRONOMETRE RECLAME  
garanti 10 ans  
110°

CARILLON  
HENRI II  
du MODÈME  
réprouvé  
275°

**BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
JOAILLERIE  
ORFÈVRERIE**

*Éféo*

Maison de confiance fondée en 1874  
**150, B<sup>e</sup> Magenta - PARIS**  
TRUCDAINE CS-08

**GRAND CHOIX DE  
BIJOUX et DIAMANTS  
D'OCCASION**

GRAND CHOIX  
D'ALLIANCES  
et de boques  
de fiançailles

MÉNAGÈRE  
métal blanc

Achat et échange  
de tous bijoux

*Achetez chez Éféo,  
pour avoir  
sérieux et beau!*

**DIAMANTS  
PRIX INCOMPARABLES  
A QUATRE EGALE**

CATALOGUE GRATUIT

(Remise de 10 % aux étrangers)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## BONS DU TRÉSOR 4 %

à TROIS, SIX ou DOUZE ANS

Remboursables au choix du porteur

<p>au pair, le 10 Mars 1938 ou à 1.030 frs par bon de 1.000 frs</p> <p>le 10 Mars 1939 ou à 1.090 frs par bon de 1.000 frs</p> <p>le 10 Mars 1947.</p>	<p>au pair, le 10 Mars 1938 ou à 1.030 frs par bon de 1.000 frs</p> <p>le 10 Mars 1939 ou à 1.090 frs par bon de 1.000 frs</p> <p>le 10 Mars 1947.</p>
--	--

Remboursement anticipé possible par le Trésor

au pair, du 10 septembre 1937 au 10 mars 1938 :

à 101 % de la valeur nominale, du 11 mars 1938 au 10 mars 1939

à 102 % de la valeur nominale, du 11 mars 1939 au 10 mars 1940

et ainsi de suite jusqu'à

109 % de la valeur nominale, du 11 mars 1946 au 10 mars 1947

Exempts de toutes taxes spéciales sur les Valeurs Mobilières

Les coupons semestriels — de 20 frs par 1.000 frs de capital nominal — seront payables le 10 Mars et le 10 Septembre de chaque année.

**Prix d'Emission : 980 Frs par Bon de 1.000 Frs**

Au gré du souscripteur : Bons au porteur ou à ordre de 1.000 ou 5.000 frs

On souscrit aux Caisse suivantes : Ministère des Finances (Service des Emissions, Pavillon de Flore) — Recette Centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine — Trésoreries Générales — Recettes des Finances — Perceptions — Recettes des Postes et Télégraphes — Banque de France — Banques et Etablissements de Crédit.

### TARIF DE PUBLICITE

La ligne en 7 (55 lettres ou signes) ..... 5 fr.  
La page (25 x 16,5) divisible ..... 750 fr.

# RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL

## I. Contre les Deux Ans

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme,

Rappelant ses résolutions du Congrès de Paris de 1932 et d'octobre 1933 ;

Rappelant notamment que la Ligue y a marqué son hostilité invincible « à toute augmentation, sous aucune forme et pour aucun Etat, des armements actuels » et réclamé énergiquement « des mesures immédiates de limitation et de réduction des armements », l'interdiction de tout réarmement et l'institution d'un contrôle effectif et permanent ;

Constatant que, dès l'origine, la réduction générale des armements prévue par le Pacte de la Société des Nations a été compromise par les auteurs du Traité de Versailles, refusant de procéder au désarmement total de l'Allemagne, et que, depuis lors, une mauvaise volonté réciproque a paralysé la Conférence du Désarmement ;

Conscient du danger que représente pour la paix le réarmement intensif et massif de l'Allemagne, ouvertement manifesté aujourd'hui par le rétablissement du service obligatoire, en violation des traités et au moment même où les grandes puissances s'apprétaient à concéder au Reich une augmentation de son armée ;

Affirme que le rétablissement par la France du service de deux ans n'est en aucune façon un moyen efficace de parer à ce danger : d'abord parce que l'Allemagne, forte de ses 65 millions d'habitants contre nos 40 millions, peut toujours opposer aux mesures d'augmentation de nos forces, des mesures rendant les nôtres inopérantes ; en second lieu, parce que la prolongation du service, solution paresseuse et routinière, détourne de l'organisation rationnelle de la Défense nationale par l'utilisation des techniques modernes ;

Le Comité Central déclare qu'entre les deux voies qui nous sont ouvertes : d'une part, le retour à la politique d'alliances militaires impliquant la course aux armements, et la politique de coopération internationale symbolisée par la Société des Nations, la Ligue estime que, seule, la seconde est conforme à notre idéal, à nos traditions et à notre intérêt ;

Et que, partant, les Etats attachés à l'organisation de la paix doivent élaborer, avec ou sans l'Allemagne, un projet de limitation des armements en quantité et en qualité, et d'organisation de l'assistance mutuelle complétant l'arbitrage obligatoire — de façon à opposer à l'Allemagne, au cas où elle se refuserait à participer à ce grand effort, la volonté pacifique de l'Europe.

(2<sup>e</sup> mars 1935.)

## II. La Répression Gouvernementale

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme prend acte des déclarations portées à la tribune du Sénat, le 20 mars, par le Président du Conseil, et du « programme de répression » à l'intérieur qu'il a fait sien :

« Il est impossible de séparer l'éducation nationale du peuple et sa préparation militaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder ce qui se passe ailleurs. Nous devons admettre à notre tour que les propagandes contre l'armée et la patrie constituent des crimes de haute trahison. Trop longtemps s'est manifestée chez nous une certaine faiblesse à l'égard des doctrines négatives de l'idée de patrie. Assez ! assez !... Mais un programme de répression ne saurait suffire. Il faut surtout reforger et retremper en France une âme nationale. »

Le Comité Central s'étonne que le Président du Conseil perde assez la maîtrise de soi pour s'abandonner publiquement à la polémique et à la menace.

Il s'alarme, en l'état présent des affaires européennes, d'un pareil manque de sang-froid.

Il regrette que le chef d'un Gouvernement qui se réclame de la République, cédant aux injonctions de la presse réactionnaire, lance à son tour l'odieuse accusation de trahison contre les Français qui refusent de s'incliner sans discussion devant les exigences militaires et qui n'admettent pas la militarisation de l'École.

Il regrette plus profondément que le chef du Gouvernement français, allant chercher son inspiration dans les Etats où la presse et la parole sont jugulées, et notamment en Allemagne, offre pour modèles à la France les régimes de dictature.

La Ligue n'accepte pas de confondre le patriotisme républicain avec le nationalisme fasciste.

Elle proclame qu'il n'est pas de pire attentat contre la Défense nationale que de la prendre pour prétexte d'une violation des droits civiques, ni de plus grand crime contre la Patrie que de l'opposer à la liberté.

Elle compte sur tous les républicains pour défendre, contre les projets de réaction gouvernementale, la doctrine des Droits de l'Homme, patrimoine moral de la France.

(21 mars 1935.)

# CONGRÈS NATIONAL DE 1935

## Renouvellement du Comité Central

En vertu des décisions du Congrès d'Amiens de 1933, confirmées par le Congrès de Nancy de 1934 et rendues par lui statutaires, un numéro spécial des *Cahiers* doit être consacré aux déclarations de candidature, une colonne étant réservée à chaque candidat, à l'exclusion de toute polémique.

C'est ce *Cahier* que nous publions aujourd'hui.

Les Sections y trouveront les notices qui nous ont été remises, soit par les candidats eux-mêmes, soit par ceux des ligueurs qui ont posé leur candidature. L'en-tête de chaque colonne donne le nom du candidat, et ses titres, avec l'indication « membre sortant » s'il appartient au tiers renouvelable du Comité Central.

\*\*

*Ces notices sont précédées d'une liste générale des candidatures qui reproduit la liste envoyée par circulaire à toutes les Sections. Cette liste a été dressée en conformité des prescriptions statutaires. Elle indique, pour chaque candidat : 1° son nom ; 2° sa fonction ; 3° s'il est, le cas échéant, membre sortant ; 4° entre parenthèses et en caractères gras, l'organisme qui a posé sa candidature (Comité Central ou Fédération de... ou Section de...).*

Cette liste et les notices doivent, aux termes des statuts, constituer la seule mention qui puisse être faite des candidatures auprès des Sections.

*En conséquence, toute autre recommandation publique d'un candidat, sous quelque forme que ce soit (circulaire proprement dite, journal, bulletin de Section ou de Fédération, etc.), est formellement interdite, sous peine d'annulation.*

Nous demandons aux Sections, DANS L'INTERET COMMUN DE TOUS LES CANDIDATS ET DE CHACUN, et pour l'application loyale des dispositions statutaires, DE NOUS SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT ENVOI DE BULLETINS, CIRCULAIRES, JOURNAUX, RECOMMANDATIONS. SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, QUI PARVIENDRAIT A LEUR CONNAISSANCE.

\*\*

Il est rappelé que les Sections ont à élire — sur les bulletins qu'elles ont reçu à cet effet — QUATRE MEMBRES RESIDANTS et DIX MEMBRES NON RESIDANTS.

# LISTE DES CANDIDATS

## I. MEMBRES RESIDANTS

### MM.

- Michel ALEXANDRE, professeur agrégé de philosophie (Fédération du Rhône, Sections de Paris XVIII<sup>e</sup> Grandes-Carrières et Clignancourt, Sèvres, Lyon, Viroflay).
- Jacques ANCELLE employé de banque, *membre sortant* (Comité Central).
- D<sup>r</sup> BABIN, vice-président de la Section d'Arpajon (Section d'Arpajon).
- Albert BAYET, Professeur à l'École des Hautes-Études, *membre sortant* (Comité Central).
- Marcel BIDEGARAY, secrétaire général-adjoint de la Fédération des Cheminots, *membre sortant* (Comité Central).
- Mme Odette René BLOCH, avocat à la Cour, *membre sortant* (Comité Central).
- Léon BRUNSCHVIG, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, *membre sortant* (Comité Central).
- J. M. CAILLAUD, secrétaire général de la Fédération de la Seine, *membre sortant* (Comité Central, Fédération de la Seine, Sections de Paris VI<sup>e</sup>, Courbevoie, Vincennes).
- Lucien CANCOUET, président de la Section de Paris XIV<sup>e</sup> (Fédération du Rhône, Sections de Paris XIV<sup>e</sup>, Sèvres, Lyon, Viroflay).
- Armand CHARPENTIER, (Sections de Paris XVII<sup>e</sup>, Saint-Etienne).
- Gabriel CUDENET, président de la Fédération de Seine-et-Oise (Fédérations de Seine, Seine-et-Oise, Rhône, Sections de Paris II<sup>e</sup>, Sèvres, Lyon, Ablon, Aubervilliers, Viroflay).
- Roger DOINEAU, secrétaire de la Section de Meudon (Section de Meudon).
- Hubert DUBOIS, trésorier de la Section de Paris XIV<sup>e</sup> (Section de Paris XIV<sup>e</sup>).
- FROGER-DOUEMENT, vice-président de la Section d'Eaubonne-Ermont (Section d'Eaubonne-Ermont).

### MM.

- Georges ETIENNE, président de la Section de Paris V<sup>e</sup>, trésorier général de la Ligue (Comité Central).
- René GERIN (Sections de Courbevoie, Sèvres, Viroflay).
- S. GRUMBACH, ex-député du Haut-Rhin, *membre sortant* (Comité Central).
- Henri GUERNUT, député de l'Aisne, vice-président de la Ligue, *membre sortant* (Comité Central).
- Emile KAHN, agrégé de l'Université, secrétaire général de la Ligue, *membre sortant* (Comité Central).
- Robert LACOSTE, secrétaire-adjoint de la Fédération générale des Fonctionnaires, *membre sortant* (Comité Central).
- André LESEURRE, président d'honneur de la Section de Fontenay-sous-Bois (Fédération de la Seine, Sections de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Sèvres, Aubervilliers, Paris II<sup>e</sup>, Viroflay).
- Georges MICHON, docteur ès-lettres et en droit, *membre sortant* (Comité Central, Sections de Courbevoie, Viroflay).
- Mme Magdeleine PAZ, (Fédérations de la Seine, de l'Aveyron, Sections de Paris X<sup>e</sup>, II<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, Dijon, Baraqueville, Millau, Rodez, Villefranche, Decazeville, Viviez, Rieupeyroux, Lavour, Sèvres, Sceaux, Vire, Saint-Raphaël, Aubervilliers, Viroflay).
- Maurice PICARD, délégué fédéral de la Section de Meudon (Section de Meudon).
- Georges PIOCH, homme de lettres, *membre sortant* (Comité Central).
- Théodore RUYSSSEN, secrétaire général de l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations, *membre sortant* (Comité Central).
- Jean SALTRON, receveur de l'Enregistrement à Paris (Sections de Barcelonnette, Gréoux-les-Bains).
- Général SAURET, président d'honneur de la Section de Bois-Colombes (Fédération de la Seine, Section d'Orléansville).

## II. MEMBRES NON RESIDANTS

MM.

**ALLONNEAU**, professeur de lycée, président de la Section d'Angers (Section d'Angers).

**D<sup>r</sup> VITAL BADIN**, président d'honneur de la Fédération de la Haute-Garonne, vice-président de la Section de Toulouse (Section de Toulouse).

**Jacques BOZZI**, professeur au Lycée de Charleville, *membre sortant*.

**Marc CASATI**, professeur au Lycée de Beauvais (Sections de Rabat et Dakar).

**René CHATEAU**, professeur au Lycée de La Rochelle, secrétaire général de la Fédération de la Charente-Inférieure (Fédération du Rhône, Sections de Lyon, Sèvres, Viroflay).

**DAMALIX**, président de la Fédération du Finistère, président de la Section de Quimper (Fédération du Morbihan, Sections de Quimper et Lorient).

**Mme Jeanne DEGHILAGE**, présidente de la Section de Lille, vice-présidente de la Fédération du Nord (Fédération du Nord, Section de Le Quesnoy).

**Edmond ESMONIN**, professeur à l'Université de Grenoble, *membre sortant*.

**Robert JARDILLIER**, député de la Côte-d'Or (Section de Malain).

**Victor MATHIEU**, secrétaire général de la Fédération du Var (Fédérations des Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Gard, Basses-Alpes,

Var, Sections de Toulon, Carnoules, Salernes, Varages, Solliès-Pont, Le Pradet, Saint-Raphaël, Barjols, Brignoles, Saint-Tropez, Cuers, Pourrières, Sainte-Anastasie, Uzès, Beaucaire, Pierrefeux).

**André MEDARD**, professeur à la Faculté de Nancy, président de la Fédération de la Haute-Saône (Fédération de la Haute-Saône, Section de Vitrey).

**André PHILIP**, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, *membre sortant*.

**D<sup>r</sup> Charles PLATON**, vice-président de la Section de Marseille, trésorier de la Fédération des Bouches-du-Rhône (Fédérations des Bouches-du-Rhône, du Gard, Sections de Marseille, Miramas, Uzès, Beaucaire).

**Elie REYNIER**, président de la Fédération de l'Ardèche (Fédérations du Rhône, Sections de Sèvres, Lyon, Lalevade-d'Ardèche).

**RIBRAC**, secrétaire de la Section de Nantes (Fédération de la Loire-Inférieure, Section de Nantes).

**Maurice ROBERT**, député de l'Aube (Fédération de l'Aube).

**Paul RONIN**, président de la Section de Saint-Etienne (Section de Saint-Etienne).

**ROQUES**, inspecteur d'Académie honoraire, président de la Fédération de la Dordogne (Fédération de la Dordogne).

**André TEXIER**, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Bordeaux, *membre sortant*.

Soit 19 candidats pour 10 sièges à pourvoir

## VIENT DE PARAITRE

**Victor BASCH**

*Professeur honoraire à la Sorbonne - Président de la Ligue des Droits de l'Homme*

# POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

**PRIX : 0.75**

EN VENTE DANS TOUTES LES SECTIONS LOCALES ET AU SIÈGE CENTRAL DE LA LIGUE  
27, rue Jean-Dolent, PARIS-14<sup>e</sup> (Réductions aux Sections) C/Chèque Postal 218-25 Paris

# NOTICES

## I. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES RÉSIDANTS

### MICHEL ALEXANDRE

#### *Professeur agrégé de philosophie (1)*

Simple militant depuis 22 ans, et comptant bien le rester... Ligueur uniquement. Malgré vents et marées, je garde foi en les Droits de l'Homme. En eux seulement. Cette religion nous suffit. Ranimée comme il le faut, elle seule remue le peuple français et le porte en avant. La Ligue pourrait donc exercer une autorité morale irrésistible. Elle l'a exercée lors de l'Affaire Dreyfus. Elle ne l'a plus retrouvée intacte, depuis ces « Temps maudits » (1914-18), où le mirage d'une « guerre juste » et d'une « victoire juste » a égaré ses dirigeants dans l'Union Nationale.

— Contre ce mirage, en pleine guerre (1<sup>er</sup> novembre 1916), avec Séverine et une poignée de ligueurs fidèles, j'ai conjuré la Ligue d'exiger des « champions du Droit » une offre de paix par Arbitrage immédiat. C'est le seul souvenir dont je m'honore. Wilson, un mois après, offrit solennellement un tel Arbitrage. Pour « tuer définitivement la guerre », on préféra deux ans de massacre... et le Traité de Versailles /

— Contre ce traité inique, semeur de guerre nouvelle, je suis de ceux qui, dès 1919, ont réclamé de la Ligue une campagne de vérité, sans délai et sans répit. Mot d'ordre : avec la jeune République allemande, pleine égalité des droits (désarmement compris). On préféra temporiser. Le vainqueur n'est jamais pressé de faire justice.

— En 1929 encore, à l'avant-dernière heure, nous réclamions (Congrès de Rennes), une mobilisation de toutes les forces de la Ligue pour imposer un désarmement effectif, au niveau de celui de l'Allemagne encore républicaine. A force de demi-mesures et de temporisation, ce fut Hitler.

— Malgré Hitler, de mai à décembre 1933 — antifascistes passionnés, mais pour nous sauver précisément du fascisme, mettant la Paix au-dessus de tout — nous avons réclamé de vraies négociations franco-allemandes. L'Allemagne n'avait pas encore réarmé. Hitler proposait un désarmement égal. La Ligue devait exiger qu'on le prenne au mot. On y vient à présent ; mais la course aux armements est commencée, Allemagne, Russie et France menant la danse.

— Tant d'hésitations, de faiblesses, de compromis (et aussi bien en politique intérieure), nous ont convaincus qu'une réforme de la Ligue s'imposait.

— Je voudrais être juste. Depuis le 6 février, mais surtout depuis le Congrès de Nancy, le ton et l'action du Comité Central se sont raffermis. Aux ligueurs de juger s'il n'a pas besoin encore d'éléments nouveaux. J'ai toujours refusé d'être candidat à quoi que ce soit. On m'a persuadé que cette année, après l'affaire Herriot, mon nom pouvait signifier aux ligueurs notre volonté de redresser la Ligue, en totale indépendance à l'égard des partis et des routines. Merci à ceux qui me laisseront dans le rang !

(1) « Etats de service ». — Ligueur depuis l'âge de 25 ans (1913). — Travail en Haute-Marne (président à Chaumont), puis à Nîmes et dans le Gard (1920-1927). Interventions aux Congrès : notamment en 1916 (contre la guerre), en 1929 (désarmement réel), en 1934 (Nancy : libertés civiles des fonctionnaires). — Dans les « Libres Propos » (« Propos d'Alain »), édités chaque mois depuis 1921, études critiques et projets d'action pour la Ligue. — Articles dans les « Cahiers ». — Lutte contre le fascisme, à la Ligue, au Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes.

### JACQUES ANCELLE (1)

#### *Employé de banque*

#### *Membre sortant*

(1) Nous n'avons pas reçu la notice de M. Ancelle.

**D<sup>r</sup> LOUIS BABIN****Vice-Président de la Section d'Arpajon**

Ligueur militant et pacifiste intégral, exerce la médecine dans la banlieue de Paris.

Ouvrier de la santé publique, vivant dans le milieu des travailleurs des mines et des campagnes auxquels son sort est lié, le praticien connaît les conditions de santé, les besoins matériels, les aspirations intellectuelles et morales du peuple dont il est le serviteur. Il peut apporter au Comité Central un élément vivifiant.

**ALBERT BAYET****Professeur à l'École des Hautes-Études****Membre sortant**

Mon programme de ligueur tient en peu de mots : je suis pour la paix, la laïcité, la moralité politique, le 89 économique.

Pour la paix, parce que la guerre est un crime.

Pour la laïcité, parce qu'elle est la liberté essentielle et implique un idéal humain.

Pour la moralité politique, parce que la République, sans la vertu, n'est pas la République.

Pour le 89 économique, parce que la Nation doit briser aujourd'hui l'omnipotence de la féodalité des banques, des engrais, de la houille, de l'électricité, de l'obus, de la grande presse, comme elle a brisé naguère l'omnipotence de la féodalité terrienne.

En ce qui concerne la vie intérieure de notre Ligue, je souhaite ardemment qu'elle ne se divise pas en une « majorité » et une « minorité » dressées l'une contre l'autre, qu'elle reste une assemblée d'hommes libres unis par cette liberté même et par une fraternité d'idéal.

Ceci dit, je ne demande pas à mes camarades ligueurs de voter pour moi ; car une telle demande ne serait digne ni d'eux ni de moi, et je ne suis pas, faute de temps, aussi bon ligueur que je devrais l'être. Je trouverais tout naturel d'être remplacé par un plus jeune. Ce que je puis promettre à mes collègues, c'est que, membre ou non du Comité Central, je servirai de mon mieux l'idéal de liberté, de paix et de justice qui est et restera l'âme de la Ligue.

**MARCEL BIDEGARAY**

*Secrétaire général adjoint de la Fédération  
des Cheminots*

**Membre sortant**

Mécanicien des chemins de fer, Bidegaray a voué sa vie à la défense des intérêts ouvriers.

Pendant de nombreuses années (les dures années d'après guerre), Secrétaire de la puissante Fédération des cheminots, membre du Bureau de la C.G.T., Bidegaray a dirigé le mouvement syndical des chemins de fer contre les abus de l'Administration, les prétentions féodales des Compagnies et la répression gouvernementale.

Membre du Comité Central depuis 1918, il a accompli la même tâche à la Ligue. Il s'est fait le collaborateur bénévole de nos services juridiques, leur conseiller technique, pour tout ce qui touche aux droits et à la vie des travailleurs du Rail.

Mais il n'a jamais séparé les revendications matérielles des revendications politiques, sociales et morales. Suivant l'enseignement de Jaurès, son maître, il n'a cessé de poursuivre, à travers les luttes quotidiennes pour le pain et la dignité, l'émancipation totale du Travail, et il a fait de toute réforme acquise le point d'appui pour la conquête d'une réforme plus étendue.

Depuis les débuts de la Ligue, ses fondateurs ont voulu qu'à côté des intellectuels, siègent au Comité Central des représentants du Travail organisé. Avec Georges Buisson, du Bureau confédéral, et Lacoste, des Fonctionnaires, Bidegaray est aujourd'hui l'un de ceux-là.

Les Sections, en le réélisant, ne reconnaîtront pas seulement la collaboration désintéressée qu'il n'a cessé de donner à la défense des victimes de l'injustice et de l'arbitraire : elles affirmeront leur volonté de maintenir une des traditions les plus nobles et les plus utiles de la Ligue.

**Mme ODETTE RENE-BLOCH**

*Avocat à la Cour d'Appel*

**Membre sortant**

Entrée à la Ligue dès 1921.

Avocat à la Cour, défenseur de nombreuses associations féminines et ouvrières, Secrétaire générale de la Ligue Internationale du Désarmement moral par les femmes, collaboratrice de « La Mère éducatrice », journal de défense de la mère et de l'enfant.

Sa haute culture, sa grande compétence, son dévouement et son activité n'ont jamais fait défaut ni à la Section de Paris XVII<sup>e</sup> à laquelle elle appartient, ni au Comité Central, ni aux nombreuses Sections et Fédérations auxquelles elle n'a jamais marchandé son concours.

Qu'il s'agisse d'études, de conférences, d'examen de cas intéressants, elle n'a cessé d'être pour la Ligue une collaboratrice précieuse et dévouée.

**LEON BRUNSCHVICG**

*Membre de l'Institut*  
*Professeur à la Sorbonne*  
**Membre sortant**

Carrière universitaire dans les Lycées de province et de Paris, puis à la Sorbonne.

Membre de la Ligue dès sa constitution ; a contribué, pendant son séjour à Rouen, à la création de la première Section de la Ligue.

Membre du Comité Central depuis 1911.

A surtout abordé dans les « Cahiers » et dans les Congrès les questions touchant à la Réforme de l'Etat.

A collaboré aux recueils d'hommages rendus par la Ligue à Edmond de Pressensé, Gabriel Séailles, Ferdinand Buisson.

**J.-M. CAILLAUD**

*Secrétaire Général de la Fédération*  
*de la Seine*

**Membre sortant**

Ligueur depuis 1902

Secrétaire Général de la Fédération de la Seine depuis 1919.

Présenté, à nouveau, aux suffrages des ligueurs par ma Section et ma Fédération, je veux simplement, ici, compléter les déclarations que j'ai faites au Congrès de Paris au lendemain de mon élection au Comité Central.

Pour être la grande force morale respectée et respectée, redoutable et redoutée, qui doit avant tout et toujours se dresser pour défendre toutes les victimes de l'arbitraire et de l'iniquité ;

Pour être la grande espérance vers laquelle se tournent tous les opprimés ;

Pour être la véritable championne du Droit, de la Justice, de la Larcité et de la Paix ;

Pour être la grande éducatrice de la jeunesse, de la conscience publique luttant sans répit contre l'ignorance, l'erreur, le mensonge. Pour être la grande famille dont tous les membres sont animés d'une même foi ardente et s'estiment, étroitement unis devant les adversaires communs ;

A l'heure actuelle, plus que jamais, la Ligue doit d'abord appliquer dans son sein et dans ses statuts, tous les principes dont elle se réclame. De son Comité Central à sa plus petite Section, elle doit être imprégnée du plus pur, du plus beau, du plus généreux, du plus large esprit de ses fondateurs et dans tous ses écrits, ses paroles et ses actes, rester fidèle à ses plus nobles traditions. Sinon, abandonnée petit à petit par les meilleurs de ses militants, qui iraient à d'autres organisations leur paraissant plus vigilantes et plus nettes d'action ; sans prestige, sans autorité, sans crédit, elle risquerait bientôt de n'être plus que l'ombre de son passé ; elle aurait vécu.

Comme aux temps héroïques de l'Affaire, au moment où se joue gravement l'avenir du pays, elle doit sonner le ralliement de toutes les forces de la Démocratie et les organiser pour la lutte efficace contre les partis de régression, de chantage, de terreur et de dictature.

Sans cesse, elle doit encore alerter l'opinion publique par tous les moyens adéquats et laissant de côté toutes questions d'ordre purement politique, ne connaissant ni amitiés, ni inimitiés, selon les fortes paroles de Ferdinand Buisson, contrôler toujours et sans faiblesse les gouvernements.

Ne point se bercer d'idéologie, ni tomber en léthargie. Le réveil serait cruel. Il faut lutter, il faut vivre, il faut agir. Notre pain, notre liberté, notre vie sont menacés.

Il faut que chacun de nous soit bon, droit et loyal. Il faut que chacun de nous soit juste. Mais il faut aussi que chacun de nous croie, milite, combatte et ait du courage.

D'esprit indépendant, sans ambition, n'écoulant que ma conscience, je crois modestement avoir toujours fait mon devoir. Aux ligueurs de me juger, bien plus sur mes actes que sur ces lignes.

## LUCIEN CANCOUET

*Président de la Section de Paris-XIV\**

Une dure enfance. A 12 ans, apprenti boucher. Son expérience directe de l'oppression sociale en fait, tout jeune, un syndicaliste ardent. A 16 ans, sur le pavé, part au Havre, y travaille aux « Forges et Chantiers » puis revient peiner à Paris comme docker, ouvrier à la Raffinerie Say, manœuvre à la Compagnie des compteurs. A 19 ans, ses études aux Cours du Soir lui permettent de devenir étalonneur-électricien.

Août 1914 : expédié à la guerre. Au front, il a le bonheur de rencontrer Alain (engagé volontaire à 47 ans). Le philosophe influe profondément sur le jeune ouvrier. Observateur d'artillerie — donc en contact avec les premières lignes — il combat en Champagne (1915), à Verdun (1916), en Italie (1917), dans la Somme et finalement dans l'Aisne (1918) avec la Division marocaine de Mangin.

Démobilisé, il entre aux Chemins de Fer de l'Etat et devient bientôt Secrétaire du Syndicat. Depuis, il milite sans cesse, participe aux Congrès de la C.G.T., lutte pour l'unité syndicale (1931), organise des rencontres internationales de cheminots (Cologne, 11 novembre 1932 ; Barcelone, septembre 1933).

Ligueur, il anime la XIV<sup>e</sup> Section, fait des tournées de conférences, prend une part active aux Congrès de Rennes (Désarmement), de Biarritz, de Vichy (Syndicalisme), de Paris et d'Amiens.

Le candidat soutiendrait au Comité central les idées suivantes :

1<sup>o</sup> La Ligue, dans la tourmente actuelle, ne joue pas un rôle à sa mesure. Face aux Pouvoirs, elle devrait incarner la volonté justicière du peuple entier. Elle le pourrait si le peuple la sentait aussi libre, aussi audacieuse, aussi dégagée de routine et d'attaches politiques et nationales que du temps de l'Affaire Dreyfus.

2<sup>o</sup> Contre le Fascisme, la Ligue ne luttera efficacement qu'en se rénovant, en se retrempeant dans le peuple et dans la jeunesse, en se détachant, corps et âme, de « l'élite » parisienne (haute politique, haute administration, grande presse, etc...). Plus de vaines déclamations contre le Fascisme des pays voisins. C'est chez nous qu'il faut briser les abus des privilégiés, les menées de bandes de factieux, le régime dictatorial des colonies françaises. Epurer la République coûte que coûte, ou périr.

3<sup>o</sup> Contre la guerre et l'esprit de guerre. La Ligue, pour réconcilier les peuples tous trompés, devait, dès 1918, et doit encore exiger la lumière sur les impostures de 1914-1918 (responsabilités, traités secrets, etc...) qui divisent encore l'Europe. La Ligue doit signifier aux gouvernants que, plus jamais, elle ne couvrira leurs fautes en refaisant « L'Union sacrée ». La Ligue doit exiger que les gouvernants trouvent toujours des solutions d'apaisement. Si odieux que puisse nous sembler le régime intérieur allemand, une entente franco-allemande s'impose plus que jamais (par une revision tardive des traités selon la Justice et l'Egalité). La Ligue doit répudier tout ce qui entretient ou aggrave l'hostilité franco-allemande. Ni interventions, ni « sanctions » étrangères ne rendront ni ne conserveront, à aucun peuple, sa vraie liberté. A tout prix donc, sauver la Paix. La Paix ayant tout et par dessus tout.

## ARMAND CHARPENTIER

M. Armand Charpentier a débüté dans les Lettres, tout jeune, avec un roman : « Le Bonheur à trois », en 1888. A ce livre, succéda une série de romans dont les plus connus sont : « L'Enfance d'un Homme », « Le Roman d'un singe », « L'Initiateur », « La Petite Bohème », « La Beauté du Devoir », etc... et le dernier : « Les Métamorphoses de l'Amour » qui a été publié par l'éditeur Fasquelle en 1930.

A côté de ces œuvres d'imagination, Armand Charpentier a écrit des livres de sociologie tels : « L'Évangile du Bonheur », « La Guerre et la Patrie », etc...

Lorsque l'Affaire Dreyfus éclata, en novembre 1897, Armand Charpentier se rangea, dès les premiers jours, aux côtés de Zola et des partisans de la revision qui n'étaient alors qu'une petite phalange. Au cours de la grande bataille qui divisa la France à cette époque, il fut parmi les plus ardents défenseurs de la Justice. A 35 ans de distance, il vient de publier un « Historique de l'Affaire Dreyfus », qui est une œuvre claire et documentée écrite avec une réelle objectivité.

Ayant pris goût aux polémiques et aux batailles politiques, Armand Charpentier adhéra au Parti radical en 1901, puis au Parti socialiste en 1917. Membre de la Ligue des Droits de l'Homme, il a assisté à divers Congrès et s'est fait entendre dans maints débats. Ancien Président de la Fédération de Seine-et-Oise, il appartient actuellement à la XVII<sup>e</sup> Section, de Paris.

**GABRIEL CUDENET***Président de la Fédération de Seine-et-Oise*

Gabriel Cudenet, Président de la Section de Brunoy ; Président de la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme de Seine-et-Oise ; Président du Parti Radical-Socialiste « Camille Peltan » ; Membre du Comité mondial contre la Guerre et le Fascisme.

Gabriel Cudenet a dans toute la France répondu à l'appel des Fédérations et des Sections qui lui demandaient de propager les idées contenues dans la motion de Nancy. Il a consacré son activité à la lutte contre le fascisme et contre la guerre et à l'union étroite de toutes les forces antifascistes de gauche et d'extrême-gauche, union dont la manifestation du 12, place de la République, a été l'éclatant symbole.

**ROGER DOÏNEAU***Inspecteur d'Assurances  
Secrétaire de la Section de Meudon*

Jeune adhérent à la Ligue des Droits de l'Homme en avril 1933, j'acceptais aussitôt la charge de Secrétaire de la Section de Meudon nouvellement constituée.

J'avais immédiatement compris qu'en présence du chaos actuel, les jeunes avaient le devoir de prendre leurs responsabilités et de se mettre à la tâche.

J'ai apporté modestement ma pierre à l'édifice social en faisant entendre ma voix de Jeune.

Sur différentes questions posées dans les « Cahiers » j'ai transmis mon point de vue au Comité Central, après avoir rallié l'unanimité des suffrages de la Section de Meudon.

Je considère que la Jeunesse est dans l'obligation de prendre une position ferme devant la panique mondiale.

Aux heures particulièrement graves que nous vivons, elle ne doit pas rester indifférente.

Irresponsable du Passé, elle porte en elle les responsabilités de l'Avenir !

Les Jeunes d'aujourd'hui seront les vieillards de demain qui devront justifier devant leur descendance les actions accomplies pour le bonheur des générations futures.

Certes, la jeunesse actuelle supporte un bien lourd héritage. Elle constate que partout les Droits de l'Humanité sont violés ouvertement ; la Justice humaine, déficiente par essence, est devenue l'objet de honteuses parodies.

La Société, fondée sur le bonheur commun est en faillite déclarée, le but depuis longtemps a cessé d'être atteint.

Le premier des Droits sacrés et imprescriptibles de l'Homme est le Droit à la Vie, ce droit est refusé à des milliers de familles et la guerre, demain, le refuserait à tous.

L'anarchie économique morale et civique s'accroît de jour en jour et achemine le monde vers les pires catastrophes.

Les collectivités en plein désarroi cherchent vainement un refuge, et sont la proie de fallacieuses doctrines qui les mènent au fascisme.

Il est temps que la Jeunesse se dresse pour proclamer de toute son énergie sa foi ardente dans l'Idéal républicain, il est temps qu'elle s'élève contre toute dictature quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne.

La République reste la République ! Des hommes tarés ont voulu l'avilir pour mieux l'assassiner, mais les Jeunes, se rappelant l'héroïque sacrifice des ancêtres tombés sur les barricades pour la conquête des libertés, opposeront un rempart infranchissable à toutes les menées factieuses.

Pour assurer le respect des Déclarations de 89 et 93, pour contribuer au triomphe de la Paix par la Démocratie, pour que la Justice et la Probité règnent à travers le monde ; enfin, pour le bonheur de toute l'Humanité, un Jeune vous offre sa volonté, son cœur et son cerveau.

## HUBERT DUBOIS

*Architecte, Adjoint au Laboratoire  
du Traitement Industriel des Résidus Urbains  
Trésorier de la Section de Paris.XIV<sup>e</sup>*

Né le 13 juillet 1896 à Paris, fils de Picard, père de 4 enfants. Menacé pour ses convictions républicaines, sournoisement, par certains dirigeants de sa société qui firent et dirigèrent le 6 février. Préfère la place du loup au chien de La Fontaine.

Adhère, à la Ligue depuis 1920, son parrain fut Ferdinand Buisson. Membre fondateur de la XIV<sup>e</sup> Section dont il est le trésorier. Ancien Combattant (classe 1916). Est de la génération dont la jeunesse eut pour distraction, l'horreur du carnage 1914-1918. Lutte pour cela pour la Paix entre les Peuples. Militant actif, toujours à l'avant-garde pour la défense de la Liberté et de la Justice. S'il est élu entend :

Que la Ligue revienne à la grande tradition des Francis de Pressensé et Ferdinand Buisson par la reprise de la lutte active pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

Considère le Comité Central devenu un peu trop Conseil d'Administration. Déploie l'abandon des grands meetings publics et répétés qui firent l'honneur des Francis de Pressensé et Ferdinand Buisson en temps troublés et où il y avait danger pour sa personne. L'idéal et la foi républicaine guidaient et soutenaient leurs pas. Voudrait que la Ligue reprenne et aille partout rallumer l'esprit républicain, la notion du devoir civique, de la probité et de l'honneur. Créer la mystique de l'amour de la Paix entre tous les peuples. Réveiller la conscience humaine. La Ligue doit être l'éducatrice des masses. Voudrait que le Comité Central cesse cette lutte de personnes et s'attache exclusivement à celle des idées, en excluant tout parti pris et les petites chapelles. Pense que la Ligue est le dernier rempart pour la défense de la Démocratie, des libertés républicaines et syndicales. Voudrait que la Ligue cristallise autour d'elle les énergies de ce peuple de France profondément attaché à la Révolution Française et continue l'œuvre admirable de cette dernière pour une humanité meilleure et plus éclairée.

S'il est élu, remplira scrupuleusement son mandat comme il l'a toujours fait dans les organisations qui lui ont accordé leur confiance.

## GEORGES ETIENNE

*Expert-comptable  
Président de la Section de Paris-V<sup>e</sup>  
Trésorier Général intérimaire de la Ligue*

Georges Etienne est né à la vie politique à l'époque héroïque de l'Affaire Dreyfus. D'emblée, et presque d'instinct, il s'est jeté dans la mêlée pour celui qui avait été injustement condamné.

Il fut l'un des premiers adhérents de la Ligue ; il a été trésorier de la V<sup>e</sup> Section pendant plusieurs années, et il en est président depuis 1926.

Ayant bien vite partagé les aspirations du Parti socialiste français — qui fut celui de Jaurès — dès sa majorité il milita pour son parti, qu'il n'a jamais quitté. Elu Secrétaire général de la Fédération de la Seine en 1912, il occupa cette fonction pendant dix ans ; depuis 1925 il est Secrétaire général du parti et n'a cessé de travailler à l'union des Gauches.

Pendant les années de guerre, Georges Etienne se dressa énergiquement contre la vague nationaliste. Pour réagir contre l'emprise des journaux réactionnaires au front, il créa de toutes pièces, et au péril de sa liberté, « l'Œuvre des Journaux Républicains aux Armées de la République » qui put faire parvenir de la lecture républicaine — « Humanité », « Bonnet Rouge », « Le Pays », etc.. — aux « poilus ».

Au même moment on le trouve parmi les fondateurs de « La Coalition Républicaine » aux côtés de Ferdinand Buisson, Léon Blum, Léon Jouhaux, A. Thomas, Renaudel, Marcel Sembat.

Avec le Président Victor Basch, il essaie de constituer le Comité Caillaux.

Mais c'est surtout au technicien que la Ligue a fait appel pour remplacer César Chabrun à la Trésorerie de la Ligue.

Georges Etienne, expert comptable diplômé par le gouvernement, expert près le Parquet de la Seine, était depuis plusieurs années rapporteur de la Commission de contrôle des finances de la Ligue lorsque, pendant sa longue maladie, notre cher et regretté collègue César Chabrun, dont il était l'ami intime, lui demanda de le suppléer.

La Trésorerie de la Ligue est devenue une lourde tâche et la comptabilité des Sections est particulièrement complexe : elles nécessitent autant de compétence que de dévouement. C'est pourquoi le Comité Central, ayant apprécié, pendant l'intérim qu'il exerce, les qualités techniques et la vigilance de Georges Etienne, a décidé de présenter sa candidature pour en faire le Trésorier titulaire de la Ligue.

**R. FROGER-DOUDEMONT***Vice-Président**de la Section d'Eaubonne-Ermont (S.-et-O.)*

Cédant aux sollicitations de mes collègues de la Section où je milite depuis vingt ans, j'ai accepté de poser ma candidature au Comité Central.

La notice sur mon activité peut tenir en ces quelques mots : Défense de la Démocratie, comme le terrain le plus favorable à la confrontation des idées dans la poursuite du progrès ; Défense de la laïcité, la neutralité confessionnelle étant la condition indispensable au libre développement de la personnalité humaine ; Défense de la paix, impératif catégorique de la vie individuelle et collective.

Convaincu qu'aucun mal ne peut être pire que la guerre, qui menace d'anéantir la civilisation, je me suis particulièrement préoccupé de l'organisation pacifique du monde, dans le sens d'un rapprochement fédératif des collectivités humaines. Pour la lutte directe contre la guerre, j'ai préconisé, tant par la parole que par la plume, la convergence de tous les efforts, l'opposition de tous les obstacles, la conjugaison de tous les moyens.

Parmi ces moyens, j'ai mis au premier rang : dans le domaine matériel, le Désarmement, persuadé que l'insécurité générale est faite de l'ensemble des pseudo-sécurités particulières, sources d'incessantes suspicions mutuelles et de surexcitations réciproques ; dans le domaine politique, la révision juridique des traités, prévue par le Covenant, comme soupape de sûreté contre l'explosion de révisions militaires ; dans le domaine social, la résistance populaire aux entraînements chauvins.

Certains collègues m'ont appelé « le précurseur » du pacte Briand-Kellogg. En fait, d'heureuses circonstances m'ont mis en rapport direct avec les initiateurs américains de la mise de la guerre « hors la loi ». J'ai pu ainsi, dès 1926, c'est-à-dire deux ans avant les pourparlers officiels, exposer dans plusieurs conférences et brochures, l'idée nouvelle d'enlever à la guerre son auréole de glorieuse institution d'Etat, pour la reléguer dans la catégorie des délits et des crimes.

Cette publication m'attira de vives critiques, la plupart des pacifistes eux-mêmes ne voulant alors voir dans la proposition américaine qu'un « coup de chapeau à la paix ». Presque seul, M. Ferdinand Buisson perçut le dynamisme que contiendrait, en puissance, la renonciation officielle des gouvernements à la guerre, les peuples pouvant y trouver la justification de leur résistance à un acte solennellement répudié par leurs dirigeants. Dans la lettre de félicitations qu'il m'adressa, il transcrivit cette phrase de mon texte, qu'il cita, par la suite, dans de nombreux discours : « Le premier droit des peuples est le droit à la paix sans lequel tous les autres droits sont illusoire. »

Peut-être l'appréciation de notre regretté président est-elle le meilleur titre que je puisse invoquer en faveur de ma candidature.

**RENE GERIN***Journaliste et militant pacifiste*

Né en 1892. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé des lettres. A fait toute la guerre dans l'infanterie ; en est revenu capitaine, avec trois blessures, trois citations, et la Légion d'honneur, qui lui a été retirée en 1934, à cause de son pacifisme.

Professeur, s'est, peu après la guerre, consacré au journalisme ; a collaboré notamment à « L'Œuvre », à « Paris-Matinal », au « Quotidien », à « Monde ». Est actuellement rédacteur en chef du « Barrage ».

Auteur d'une étude sur « Jean-Jacques Rousseau », de « Comment fut provoquée la guerre de 1914 », de « Paralogismes du Français moyen », et de plusieurs autres brochures.

Depuis trois ans a fait, en France et à l'étranger, trois cents conférences pacifistes environ, pour la plupart sous les auspices de la Ligue internationale des Combattants de la Paix.

Neuf fois inculpé, sous prétexte de pacifisme, ou d'objection de conscience ou même de propagande contre la natalité (question qu'il ignore totalement). Récemment encore condamné par la 14<sup>e</sup> chambre correctionnelle.

Adhère, depuis 1925, au Parti socialiste S. F. I. O. Membre du bureau de la Ligue des Combattants de la Paix.

En cas d'élection au Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, y soutiendrait le programme suivant :

1. Lutter, sans merci, contre les puissances d'argent, et la vénalité des gens en place. Flétrir et combattre toutes les oppressions. Face aux dangers présents, préconiser, organiser même la résistance et, s'il le faut, la révolution contre les bandes organisées et armées qui rêvent, en France, de dictature. Intensifier la propagande auprès des jeunes.

2. Vouloir, sans aucune réserve, et par tous les moyens, la paix internationale. Remplacer le désiroire organisme de Genève, société de gouvernements, par une véritable société des peuples.

Organiser le désarmement moral, prélude du désarmement matériel total. Préparer les esprits au refus de toute participation à toute guerre étrangère, en luttant contre les duperies et sophismes bellicistes tels que : recherche de la « sécurité », légitimité de la défense nationale (assimilée à tort à la défense individuelle), possibilité de « défendre » aujourd'hui un pays par les armes, etc., etc...

**S. GRUMBACH**

*Journaliste, ancien Député*  
**Membre sortant**

Entré dans la vie publique et politique dès ma dix-septième année, j'ai de tout temps lutté pour l'organisation de la paix, pour l'entente entre les peuples et, avant tout, pour le rapprochement entre l'Allemagne et la France, avant comme après la guerre.

C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de collaborer avec Jaurès au rapprochement franco-allemand avant la guerre, et que je n'ai cessé, après la guerre, de m'inspirer de cet enseignement.

Dans cette lutte j'ai subi beaucoup de déceptions ; elles ne m'ont pas découragé : j'ai continué et je continuerai, quelles que soient les difficultés, même d'apparence insurmontable.

Député de Mulhouse à la Chambre française, j'ai mené en même temps que la bataille pour la paix, la lutte pour la laïcité en Alsace — ce qui m'a valu, et pas seulement en Alsace, la haine durable des nationalistes et des cléricaux.

J'ai toujours considéré la Ligue comme l'organe nécessaire du rapprochement entre les démocraties, et c'est pourquoi, dès 1919, aux côtés de Mme Ménard-Dorian, de Ferdinand Buisson et de Victor Basch, j'ai mené en Allemagne et en France une campagne incessante pour l'entente franco-allemande dans le cadre de la Société des Nations.

C'est à ce titre qu'ayant eu à intervenir dans tous les Congrès après la guerre, les ligueurs m'ont envoyé au Comité Central en 1925, comme c'est en qualité d'Alsacien laïque et républicain que j'ai été chargé des rapports sur la laïcisation de l'Alsace (Metz 1926).

Désigné pour présenter au Congrès de Nancy 1934 l'un des trois rapports sur la Défense et l'Adaptation de la Démocratie, j'ai eu le bonheur d'obtenir du Congrès le vote unanime de la résolution qui sert aujourd'hui de base à toute l'action démocratique contre le fascisme.

Journaliste, avant tout préoccupé de garantir mon indépendance absolue de pensée et d'expression, j'ai collaboré à « l'Humanité » de Jaurès et de Renaudel, au « Populaire » de Léon Blum, au « Quotidien » aussi longtemps qu'il a été l'annuaire des gauches ; je l'ai quitté, le jour où il a changé d'attitude, en même temps qu'Aulard, Buisson, Bayet, Boris et Gombault, pour fonder avec eux la « Lumière », dont je suis resté le collaborateur permanent.

Si les ligueurs me réélisent au Comité Central, je continuerai à y défendre les Droits de l'Homme, notamment la liberté de conscience, la justice pour tous, la liberté sous toutes ses formes, mais plus particulièrement la liberté d'opinion et l'organisation de la paix, garantie de tout le reste.

**HENRI GUERNUT**

*Député de l'Aisne*

**Vice-Président de la Ligue**

**Membre sortant**

**Ancien Secrétaire général (1912-1932)**

**EMILE KAHN**

*Agrégé de l'Université*  
*Secrétaire général de la Ligue*

**Membre sortant**

Ligueur dès l'origine, inscrit sur les premières listes avant la constitution officielle de la Ligue (1898).

Fondateur de la Section de Paris IX<sup>e</sup>, l'une des premières dans la Seine (1902).

Membre du Comité Central, à partir de 1909.

Vice-Président de la Ligue, de 1929 à 1932.

Secrétaire général de la Ligue, depuis octobre 1932.

\*\*

Pour l'avenir ?

Continuer, en pleine collaboration avec Victor Basch, et sous son impulsion :

1° A poursuivre d'un effort égal les deux tâches fondamentales de la Ligue : la défense des victimes de l'injustice et de l'arbitraire — l'application et l'extension, en France et hors de France, des principes de liberté et de justice dans la paix consolidée et garantie ;

2° A maintenir la Ligue dans une indépendance absolue à l'égard de tous les gouvernements et de tous les partis, en se gardant de la transformer elle-même en parti politique ;

3° A écarter, des controverses entre ligueurs, tout esprit d'intolérance, toute polémique personnelle et dénigrante ;

4° A rassembler autour de la Ligue, pour le salut de la liberté et de la paix, toutes les forces de résistance au fascisme.

**ROBERT LACOSTE**

*Secrétaire adjoint*  
*de la Fédération Générale des Fonctionnaires*

**Membre sortant**

L'apport particulier que j'ai pu fournir à l'action générale de la Ligue a été, me semble-t-il, mon activité contre les groupements de contribuables dont on n'a pas oublié qu'ils ont préparé l'atmosphère propice au développement des menées factieuses du début de 1934 et à l'éclatement du 6 février. Je ne me suis pas contenté alors de répondre aux assertions des ligues de contribuables dans nos Sections et Fédérations, mais, à plusieurs reprises, je suis allé contredire Large, lui-même, devant de vastes auditoires hostiles.

Depuis, Large a disparu, le mouvement qu'il avait lancé a perdu singulièrement de sa force offensive et je poursuis la lutte contre le fascisme sur deux terrains sur lesquels je milite avec une passion égale :

1. Action syndicaliste contre la misère et la crise fourriers du fascisme, et pour la prise de possession par la démocratie des pouvoirs économiques détenus par des féodalités toute-puissantes ;

2. A la Ligue, défense des valeurs spirituelles et juridiques de la démocratie, des droits des individus et notamment des fonctionnaires.

C'est surtout en faveur de ces derniers que mon activité s'est manifestée au Comité Central. Il me paraît que, de cette façon, je me place dans la tradition de la Ligue qui a déployé de constants efforts pour empêcher que l'on ne fasse des fonctionnaires des citoyens diminués ; au surplus, j'ai la conviction profonde que la manœuvre caractéristique de ceux qui rêvent d'un fascisme à la française est de museler les fonctionnaires, afin d'affaiblir les partis de gauche auxquels ils apportent leur concours militant, et de les empêcher de se joindre éventuellement aux organisations ouvrières, comme ils l'ont fait le 12 février, dans une invincible action de défense de la République.

Comme précédemment, je me tiendrai à la disposition des Sections et des Fédérations de la Ligue, ne faisant entre elles aucune distinction. Je saisis cette occasion de dire combien me paraissent navrants les querelles de personnes et les partis pris agressifs qui ont tendance à s'implanter dans la Ligue. Pour rien au monde, je ne veux y participer.

La politique générale de la Ligue doit-elle être « redressée » ? Peut-être, il y a tellement de choses à redresser dans l'exceptionnelle période que nous traversons et pour être plus exact employons plutôt le verbe adapter ! Mais la grande adaptation des tactiques et des thèmes de propagande des démocrates aux nécessités du temps présent n'autorise nullement les querelles de personnes.

Seuls, les faibles s'abandonnent à ces querelles au lieu d'agir sur le cours des événements. Et, sans en avoir conscience, ils donnent ainsi raison à ceux qui, caricaturant la démocratie, la montrent ravagée par les luttes intestines, les bavardages stériles et la calomnie. Je le dis comme je le pense : il est temps de s'arrêter dans cette voie.

**ANDRE LESEURRE**

*Ingénieur Chimiste*  
*Président d'honneur*  
*de la Section de Fontenay-sous-Bois*  
*Membre du Comité*

**d'Unité d'Action Antifasciste de la R. P.**

Une fois de plus, je suis candidat au Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. Ainsi en ont décidé les Sections de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Sèvres, Aubervilliers, Paris II<sup>e</sup>, Viroflay et la Fédération de la Seine.

En conséquence, et bien qu'ayant passé l'âge des vaines illusions — 64 ans — je croirais incorrect de me soustraire aux quelques déclarations qui me sont demandées.

Ces déclarations sont d'ailleurs celles que, depuis Rennes, je n'ai cessé de faire à la tribune de nos Congrès nationaux où, notamment à Vichy, Amiens et Nancy, j'avais le grand honneur de représenter la Fédération de la Seine.

Pour mieux défendre une Démocratie qui est particulièrement en danger aux heures présentes, j'estime que la Ligue des Droits de l'Homme doit :

1. Conférer le droit de souveraineté à ses Congrès nationaux, ces assemblées étant les plus qualifiées pour discuter efficacement de notre action ;

2. Rendre obligatoire et moyennant indemnité, la représentation réelle des Sections auxdits Congrès ;

3. Consacrer tous ses efforts à la lutte antifasciste, exclusion faite de toute hégémonie de personne ou de parti. A cet effet, collaboration permanente aux Comités d'unité d'action qui, localement ou nationalement, se réfèrent à celui de la Région parisienne.

Ce dernier vœu est d'ailleurs en voie de réalisation, puisque récemment appuyé par le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. La Fédération de la Seine et son délégué se félicitent d'une fin aussi heureuse à une controverse poursuivie à Nancy sous un aspect moins favorable.

Pour le surplus, suis-je capable de travailler utilement au Comité Central ? J'ose le croire, car n'ayant jamais sollicité pour moi-même, je discute en toute indépendance, après mûre réflexion et en vue du seul objectif que j'ai toujours poursuivi : une Justice meilleure.

**GEORGES MICHON**

*Docteur ès Lettres et en Droit*

*Vice-Président*  
*de la Société des Etudes Robespierristes*

**Membre sortant**

Auteur d'ouvrages sur la Révolution française et l'histoire contemporaine (notamment l'« Alliance franco-russe », « Clemenceau », les « Documents Pontificaux sur la Démocratie »...)

A fait un rapport pour le Congrès d'Amiens sur les « Puissances d'argent et la Démocratie » et, comme membre de la Commission d'information de la Ligue, une brochure sur « les Puissances d'argent et l'émeute du 6 février ».

S'il est réélu au Comité Central en 1935, il continuera à soutenir les principes suivants :

1) A l'intérieur, nécessité de dénoncer et de combattre une féodalité industrielle et bancaire qui impose sa politique au pays, inspire les ligues fascistes, a été l'instigatrice de l'émeute du 6 février. La République ne résistera au fascisme que si elle sait mériter et garder la confiance des masses populaires qui l'ont fondée et qui seules peuvent la sauver.

2) A l'extérieur, nécessité de mettre fin à des alliances qui, garantissant les frontières de pays fascistes, imposent à la France une tâche au-dessus de ses forces, l'épuise en armements toujours accrus, pour des buts contraires à ses intérêts vitaux comme à ses plus belles traditions.

Substituer le désarmement simultané — constamment ajourné depuis quinze ans — à une politique d'encerclement qui a déjà réalisé une impressionnante union sacrée et dont l'effet le plus certain, en attendant la guerre, est le renforcement du militarisme.

Rompre la continuité d'une politique négative, basée sur des traités générateurs de guerre et de fascisme, car la crise économique exige l'accord des différents pays.

3) La Ligue, « conscience de la démocratie », doit condamner les défaillances, les reniements, les banqueroutes des hommes et des partis politiques qui, semant les déceptions et le doute parmi les forces populaires, rendent possibles les pires réactions. Comme l'a dit Francis de Pressensé : « La raison d'être de la Ligue des Droits de l'Homme, c'est d'être une association qui ne se préoccupe pas de politique électorale, mais qui fasse, envers et contre tous, à temps et à contre-temps, de la politique de principes et d'idéalisme. » (Congrès de Rennes, 31 mai 1909).

**MAGDELEINE PAZ***Ecrivain*

Présentée par la Fédération de l'Aveyron et de la Seine, et les Sections de : Aubervilliers, Baraqueville, Decazeville, Dijon, Lavaur, Millau, Paris II<sup>e</sup>, Paris VI<sup>e</sup>, Paris X<sup>e</sup>, Rieupeyroux, Rodez, Saint-Raphaël, Sceaux, Sèvres, Villefranche, Vire, Viroflay, Viviez.

Après avoir pris une part active à l'action pacifiste pendant la guerre.

A participé à la fondation et à la direction de la revue et du mouvement internationaliste « Clarté », à l'organisation de secours lors de la famine en Russie (campagne d'articles, édition de brochure, conférences, formation de Comité, à la fondation du Comité de Secours aux Enfants (membre du Comité de direction);

A entrepris (ou participé à) de nombreuses campagnes en faveur des prisonniers politiques, des réfugiés de tous pays et des victimes de l'arbitraire ;

Série d'articles et brochure pour les prisonniers de Pologne ;

Activité au sein de différents Comités pour les prisonniers d'Allemagne ;

Activité au sein du Comité d'Amnistie et campagne d'articles pour ceux d'Indochine ;

Organisation du Comité Victor Serge (Russie Soviétique) ;

Initiative de la campagne en faveur de Tom Mooney et des nègres de Scottsboro (formation d'un Comité, édition de brochure, organisation de meetings et réunions, campagne d'articles) ;

Enquête sur les réfugiés politiques en France, participation à la défense et au secours des réfugiés ;

Par une série d'enquêtes et de reportages, s'est attachée à révéler l'oppression et la misère subies par les masses laborieuses, en Turquie, en Allemagne, en Irlande, en Asie-Mineure, en Grèce, aux Etats-Unis et en France.

Ces enquêtes ont particulièrement porté sur les conditions de vie des femmes.

A étudié et fait connaître, par un livre, la situation de semi-esclavage des nègres aux Etats-Unis.

Auteur de romans et d'ouvrages sociaux ;

Journaliste ;

Critique littéraire et dramatique ;

Traductrice de nombreux auteurs étrangers ;

S'est consacrée particulièrement, au sein du mouvement socialiste, à l'étude des problèmes de la culture socialiste, à la défense et à l'émancipation de la personne humaine.

**MAURICE PICARD***Délégué fédéral de la Section de Meudon*

Deux modestes syllabes dont l'accrolement représente tout un programme : Servir.

Et quand il s'agit de servir la Ligue, ce mot prend une signification toute particulière.

Depuis sa formation, le 4 juin 1898, la Ligue des Droits de l'Homme s'est efforcée de réaliser dans les lois les principes républicains de la Révolution. Elle a défendu avec âpreté et conviction les droits inscrits dans les Déclarations de 1789 et 1793.

Est-il plus belle cause que la sienne ? Non.

Dans toutes ses interventions, la Ligue s'est résolument montrée l'Avocat des petites gens, de la Classe ouvrière, l'Avocat des peuples. Elle s'est faite la gardienne vigilante et scrupuleuse de la Démocratie et de tous ses principes. Il lui a fallu, pour cela, compter, dans son sein, des ligueurs austères, énergiques, et décidés à tout. Elle n'en manqua jamais.

Mais les temps ont changé ; l'atmosphère est perpétuellement orageuse ; les consciences s'effritent ; la guerre a suscité une ère de prospérité facile et factice, une ère de corruption, d'avidité ; une mystique fasciste gagne certains esprits, jusqu'à présent considérés comme sains ; la crise économique, cause réelle de grandes détresses, d'injustices profondes, a jeté à la rue des désœuvrés qui, affamés et aigris, furent enrôlés dans les hordes fascistes.

Mais, dans la Ligue, la magnifique tradition de justice, d'intégrité, de loyauté, se perpétue, et ce serait un sacrilège de douter de l'avenir. Il faut remonter le courant.

Nos buts sont les mêmes, mais des difficultés nouvelles ont surgi. Il nous faut lutter.

Le grand Francis de Pressensé a dit de la Ligue, son œuvre : « Nous voulons être un commencement d'organisation de la conscience publique. »

Ligueurs ! Notre ligne de conduite est simple : Servir.

Servons simplement, avec opiniâtreté, de toute notre âme, et nous vaincrons.

Et sans crainte d'optimisme, nous pourrions dire un jour : « Nous avons organisé la conscience publique. »

**GEORGES PIOCH***Homme de Lettres***Membre sortant**

Né à Paris. 60 ans.

Athée, anticlérical même — chaque fois, du moins, qu'il l'a fallu et qu'il le faudra — bien qu'issu d'une vieille famille catholique et pieuse.

Homme de lettres. A publié :

Livres de poèmes : « La Légende blasphémée », « Toi », « Le Jour qu'on aime », « Instants de ville », « La Bonté d'aimer », « Les Victimes », « La Paix inconnue et dolente », etc...

Prose (roman, nouvelles, critique, essais) : « L'Impuissance d'Hercule », « Les Dieux chez nous », « La Foire électorale », « Beethoven », etc., etc...

Journaliste depuis quarante ans, et quotidien comme la vie. Entre tant de journaux et revues auxquels il a collaboré : « La Plume », « Le Mercure de France », « La Nouvelle Revue », « Le Libertaire », « Musica » (dont il a été, sept ans, le rédacteur en chef), « Gil Blas » (dont il a été, pendant peu de temps, le rédacteur en chef), « Comœdia », « La Lanterne », « Les Hommes du Jour », « Le Journal du Peuple », « Le Populaire », « L'Humanité », « L'Internationale », « Le Pays », « L'Ere Nouvelle », « La Volonté », « Paris-Soir », « Le Soir », « Le Canard enchaîné », « L'Œuvre », « Le Petit Parisien », « Le Barage », etc. Trente ans de critique dramatique et de critique musicale.

A été du Parti socialiste S. F. I. O. (secrétaire fédéral de la Seine). Puis, du Parti communiste (secrétaire fédéral de la Seine et membre du Comité directeur).

Depuis 1917, s'est particulièrement dévoué au service de la paix, dans lequel il ne fait guère moins de 150 à 200 conférences par an ; cela, non seulement en France, mais en Allemagne (années 1926, 1927 et 1928), en Algérie, en Tunisie, en Suisse, en Belgique, en Roumanie, en Espagne. Nombreuses conférences aussi sur le propos de la liberté, sur les lettres, la poésie, la musique et le théâtre.

A été trois ans président de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix. Fait partie du Comité directeur de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme.

Ligueur des Droits de l'Homme depuis quatorze ans. A été élu, pour la première fois, membre du Comité Central en 1930. Réélu en 1932.

**TH. RUYSSSEN***Secrétaire général de l'Union internationale des Associations pour la S. D. N.***Membre sortant**

Professeur honoraire à l'Université de Bordeaux, professeur agrégé à l'Université Libre de Bruxelles, Président de l'Association de la Paix par le Droit, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations.

Mon programme ? C'est celui même de la Ligue, à laquelle j'ai souscrit dès le temps de l'Affaire Dreyfus.

Je conviens d'ailleurs volontiers que l'activité de la Ligue à laquelle j'attache le plus de prix est celle qui fut son objet depuis l'origine : la lutte contre l'erreur judiciaire et contre l'arbitraire. Les brèves notices publiées dans les « Cahiers » sur les interventions de la Ligue me paraissent plus éloquentes que les articles de nos plus brillants collaborateurs. Une publicité plus retentissante devrait même être donnée à cette activité, devant laquelle tous les préventions, toutes les suspensions, même celle des évêques, devraient s'incliner.

Il faut bien reconnaître que, sans se détourner de cette tâche essentielle, la Ligue s'est de plus en plus consacrée à une activité sinon partisane, du moins politique. Ses Congrès, les discussions de son Comité Central en témoignent à tout moment. La Ligue s'est ainsi érigée en conseillère de la démocratie. Soit ! ne cherchons pas à remonter ce courant, qui n'a pas été sans utilité. Mais ne pourrait-on le modérer ? Est-il utile que la Ligue rende chaque quinzaine un oracle sur tous les problèmes qui s'offrent à la conscience des citoyens ? L'autorité de ses avis ne serait-elle pas plus grande si elle les prononçait moins souvent et, il faut bien le dire, avec moins de précipitation parfois ?

Un vœu pour finir : que les séances du Comité Central et surtout les Congrès, cessent d'être le théâtre de polémiques personnelles, venimeuses et écœurantes, qui nous affaiblissent au dedans et nous discréditent au dehors. Pour l'action commune, nous n'aurons jamais assez d'union ni de sang-froid.

**JEAN SALTRON**

*Receveur de l'Enregistrement à Paris  
Membre de la Section de Barcelonnette*

Membre du Comité antifasciste des Basses-Alpes dès sa formation. Malgré une immonde campagne menée contre lui, n'a pas hésité à sacrifier sa tranquillité à son amour de la liberté et de la justice.

Nommé à Paris en avril 1934, a continué à se tenir en relations très étroites avec ses anciens camarades ligueurs. Il est un de ceux qui estiment que la Ligue peut beaucoup pour remédier aux injustices et aux misères nationales et internationales.

**GENERAL SAURET**

*Président d'Honneur  
de la Section de Bois-Colombes*

Actif, énergique et modeste, dreyfusard de la première heure, républicain éprouvé, laïc et pacifiste fervent.

Orateur net et précis, doué d'une rare érudition, n'a cessé d'apporter la bonne parole tant à la Fédération de la Seine que dans grand nombre de Sections à Paris et en province et surtout dans les régions même les plus hostiles aux idées défendues par la Ligue. A fait depuis 1929 plus de cent conférences sur l'organisation et la consolidation de la paix mondiale.

Envoyer le général Sauret au Comité Central, c'est lui permettre de se consacrer aux grandes questions qui passionnent les ligueurs et à l'étude desquelles il pourra apporter avec sa foi républicaine et démocratique et ses sentiments de justice le fruit de sa longue expérience.

C'est enfin rendre hommage à un ardent propagandiste de la paix, digne continuateur des Percin et des Sarrail.

## II. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES NON RÉSIDANTS

### ALLONNEAU

*Professeur au Lycée David, à Angers  
Président de la Fédération de Maine-et-Loire*

Né à Cours (Deux-Sèvres), le 24 juin 1885.

Professeur de collège à La Châtre (Indre) en 1909, à Manosque (Basses-Alpes) de 1910 à 1914. Adhérent au Parti socialiste S. F. I. O. depuis 1905. Élu au Conseil municipal en 1912. Professeur au Prytanée militaire de la Flèche (Sarthe) de 1914 à 1921. Candidat du Parti socialiste aux élections législatives de 1919 dans la Sarthe avec Barbin et Heuzé.

Triomphe du Bloc national. Les militants républicains et socialistes sont traqués. En 1921, suppression de son poste. L'Etat-Major exige son départ du Prytanée.

Nommé en octobre 1921 au Lycée de Périgueux, un mois après à l'instigation des réactionnaires de cette ville, le préfet demande son déplacement. Toutes les organisations de gauche, dans un élan unanime, s'y opposent. En avril 1922, M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique du Bloc national, le nomme d'office à Angers, l'Anjou étant le milieu le plus favorable pour réduire à néant son activité.

Membre fondateur de la Section de la Ligue à La Flèche en 1920, adhérent à la Section de Périgueux, il se mit à la disposition des ligueurs de l'Anjou qui ont alors à leur tête un vieux militant respecté de tous, M. Paré. La Fédération de Maine-et-Loire est reconstituée en 1923. M. Paré est désigné comme Président, Allonneau devient Secrétaire fédéral. Tous les deux vont sillonner le département et créer de nombreuses Sections dans les divers centres du département.

En 1927, le Président de la Section d'Angers, M. Héraud, élu député, résigne ses fonctions qui sont devenues trop lourdes. Allonneau le remplace. En 1932, M. Paré succombe à la tâche ; les ligueurs de Maine-et-Loire mettent à la tête de la Fédération le Secrétaire fédéral afin de poursuivre l'œuvre commencée par leur regretté président.

### DOCTEUR PAUL-VITAL BADIN

*Président de Chambre  
au Tribunal de Commerce de Toulouse*

Président d'honneur de la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme de la Haute-Garonne. Vice-Président de la Section de Toulouse. Conférencier propagandiste pour la Ligue dans toute la région toulousaine.

Particulièrement attaché à la campagne pacifiste, a pris une part active dans les Congrès nationaux à l'étude de toutes les questions mises à l'ordre du jour pour lutter contre la guerre.

**JACQUES BOZZI**

*Professeur au Lycée de Charleville*  
Membre sortant

Je suis ligueur depuis que j'ai l'âge d'homme (1904), comme, depuis que j'ai l'âge d'homme, je suis socialiste.

Jusqu'en 1920, j'ai fait, modestement, dans les diverses Sections où j'ai été successivement inscrit selon mes déplacements professionnels, mon devoir de ligueur. En 1920, professeur au Lycée de Charleville, j'ai pris à tâche de reconstituer la Section de Charleville d'abord, puis la Fédération des Ardennes.

Président de la Section de Charleville et, en même temps, président de la Fédération des Ardennes, j'ai continué dans le département le travail de propagande et d'organisation.

Ainsi je me suis efforcé et m'efforce sans cesse de maintenir Sections et Fédération également à l'abri de l'utilitarisme médiocre et de l'utopisme ; fermement animées de courage civique ; également éloignées des témérités, des entraînements irréflechis et des inerties pusillanimes ou calculées.

Je crois avoir réussi dans une certaine mesure : Sections et Fédération ont, dans le milieu ardennais réputation de haute moralité, de probité civique et de sain équilibre de l'esprit et de la volonté.

Par ailleurs, je m'efforce d'apporter au Comité Central, une collaboration qui, faute d'autre mérite, a celui de la loyauté, de la sincérité et le souci exclusif de son haut rayonnement moral.

Cette collaboration, je l'ai donnée, dans toute la mesure de mes possibilités, soit par mes avis dans les délibérations du Comité Central, soit par des conférences données par délégation du Comité Central, chaque fois que, sollicité, je me suis trouvé disponible.

Dans les Congrès, je me suis toujours appliqué à des attitudes de fraternité démocratique et de conciliation.

Enfin, pour ce qui est de ma position quant à l'orientation générale de la Ligue, socialiste de l'école de Jaurès, je n'ai jamais songé ni à me servir de ma qualité de ligueur dans les batailles politiques auxquelles j'ai été mêlé, ni à faire, sur le plan national, de la Ligue, une auxiliaire de mon parti. Pour moi, la Ligue est le terrain commun d'action de tous les démocrates.

**MARC CASATI**

*Professeur au Lycée de Beauvais*

Marc Casati, né à Lyon en 1900. Etudes à Lyon. Licence, diplôme et agrégation d'histoire et géographie. Professeur aux Lycées de Constantine (1924-25), de Guéret (1925), de Tournon (1927-28), de Grenoble (1928-1929), de Saïgon (1929-1933), de Beauvais (depuis 1934).

Activité politique et syndicale en France et en Indochine. Articles dans différents journaux et revues.

Président de l'Union des Fonctionnaires de Cochinchine. Collaborateur à la revue « Indochine ».

Action en faveur de la liberté d'opinion et d'association pour les fonctionnaires coloniaux. Action en faveur de la réorganisation de notre système colonial, et de l'octroi des réformes nécessaires promises depuis longtemps aux indigènes.

Remis à la disposition de la Métropole, pour son action syndicale, politique et journalistique en Indochine.

Elu en tête d'une liste de protestation aux élections municipales de 1933 à Saïgon. Elu maire de Saïgon pour apporter en France la protestation de la majorité de la population française et indigène contre les méthodes du Gouvernement général.

Action en France en ce sens en 1933-1934.

Maintenu en France, malgré l'action des organisations coloniales et françaises.

Syndicaliste, n'appartient à aucun parti politique.

Candidature présentée par les Sections coloniales de Rabat et de Dakar.

## RENE CHATEAU

*Professeur au Lycée de La Rochelle**Secrétaire général  
de la Fédération de Charente-Inférieure*

Ancien Elève de l'Ecole normale Supérieure

La résistance antifasciste, à laquelle je me suis donné tout entier, m'a appris ce que peuvent les mouvements populaires, même improvisés et même privés de directives centrales (comme la province en fut privée, pendant la grande peur d'après février). Et je voudrais une Ligue rajeunie par un retour vers le peuple, dont jadis elle était l'âme et dont aujourd'hui elle n'est qu'une coquille que le conseiller juridique. Mais être avec le peuple, c'est être avec lui contre les divisions dont il meurt. Car le vrai mal est là. Puissances d'argent, cléricisme et militarisme n'ont de force que par notre faiblesse ; et ce serait peu de chose, si nous étions une force unique et debout. Or, la Ligue, qui n'a pas d'intérêt propre, peut mieux que quiconque être l'ouvrière du grand rassemblement. Il lui suffirait d'oser, sans égards pour les clans et pour les stratégies de couloirs. Et voici quelques moyens : d'abord, adjoindre les partis de gauche de ne plus préférer leur prospérité et leurs routines à la nécessaire reconstruction des masses ; et, si cet appel n'est pas entendu, à la Ligue, conseillère de la démocratie, de faire renaitre, sous son énergique impulsion, les anciens comités du peuple (états généraux, comités de salut public, comités républicains) qui, délibérant eux-mêmes et constituant eux-mêmes le programme de leurs revendications, ont déjà fondé une fois et sauvé plusieurs fois la Démocratie.

Par ailleurs, la Ligue, pour redevenir peuple, doit se réformer sur plusieurs points :

a) Séparation décisive d'avec les pouvoirs officiels, que la Ligue doit seulement juger et contrôler, au nom des Droits de l'Homme : donc, détermination de certaines incompatibilités, comme celle de ligueur et de ministre, la présence de ministres ne faisant qu'entraver et diviser la Ligue, où se transportent les querelles des partis et aussi l'indulgence des partisans. Par contre, collaboration étroite avec les organisations vraiment populaires, comme les syndicats et les groupements antifascistes. Mieux séparée d'avec les Pouvoirs, et plus proche du peuple, la Ligue gagnerait en puissance ce qu'elle perdrait en éclat.

b) Extension de la lutte contre les puissances économiques. Il ne suffit pas de combattre ces puissances sur le plan politique, parce qu'elles font pression sur les gouvernements ou bien quand elles inspirent une émeute, menaçant ainsi les droits politiques des citoyens (droit de souveraineté). Il faut faire plus, car ces puissances violent plus ouvertement encore des Droits économiques qui, pour ne pas être officiellement reconnus, n'en correspondent pas moins à l'actuel régime des travaux (droit au bien-être, droit au travail). Assez donc pour la Ligue de cette position planante au-dessus des questions vitales. A la Ligue des Droits de l'Homme de définir les Droits du travail, et de les défendre au besoin contre des gouvernements trop dociles aux puissances économiques.

c) Liaison effective de l'antifascisme et du pacifisme : combattre le fascisme par la paix. Le fascisme ne vit que du chauvinisme, qui permet l'enrégimentement et le chantage à l'Union Sacrée. Donc, ne pas souffrir qu'on nous soumette au fascisme au-dedans, sous le prétexte de nous protéger contre le fascisme du dehors (défense passive, poursuites contre les militants « pacifistes », loi de censure protégeant le « moral » des armées). Lutter contre la campagne de panique par laquelle on prépare une atmosphère d'asservissement. Dénoncer le nouveau cercle d'alliances contre le nouvel « ennemi de la civilisation ». Contre le fascisme du dedans et contre le fascisme du dehors, avant tout la paix, à tout prix la paix.

## DAMALIX

*Président de la Fédération du Finistère*

La candidature de M. Damalix a été posée afin que la Bretagne, qui compte près de 3 millions et demi d'habitants, puisse être représentée au Comité Central. Depuis la démission de notre collègue Gaston Veil, elle ne l'est plus.

M. Damalix est entré à la Section de Quimper dès sa fondation, en pleine Affaire Dreyfus. Personne ne voulant prendre la direction de la Section, notre collègue assura les fonctions de secrétaire-trésorier pendant plusieurs années et fit une propagande active : conférences, causeries aux ouvriers en vue de les éduquer, de les amener à se grouper pour la défense de leurs intérêts. Lorsqu'il quitta Quimper pour habiter Guise en 1905, la Section comptait 150 membres.

A Guise, où n'existait pas de Section, il est rattaché au siège de la Ligue. Revenu dans le Finistère en 1909, il fait partie de la Section de Brest jusqu'en 1914. Avec quelques amis, il crée l'Amicale des anciens élèves des écoles laïques de Brest, puis le patronage laïque de cette ville. Ces deux œuvres ont survécu à la guerre et sont aujourd'hui en pleine prospérité.

De retour à Quimper après la guerre, il se fait inscrire à la Section. Il est nommé vice-président en 1925, puis président l'année suivante. Démissionnaire en 1932, il reprend la présidence en 1934.

En 1929, sur invitation du Comité Central, il crée la Fédération du Finistère. Elu président de la Fédération, il est depuis réélu chaque année.

Depuis qu'il est en retraite, il consacre tout son temps à la Ligue et aux œuvres laïques qui, dans cette région, ne trouvent pas toujours les concours sur lesquels elles devraient pouvoir compter.

Il estime qu'en ce moment, les ligueurs doivent oublier tout ce qui peut les diviser pour lutter vigoureusement contre le fascisme et la guerre.

**Mme JEANNE DEGHILAGE,**

*Institutrice honoraire,  
ancien membre du Conseil départemental  
du Nord et du Conseil supérieur  
de l'Instruction publique*

Institutrice honoraire, militante syndicaliste. Blâmée pour s'être solidarisée avec les congressistes de Chambéry, a divulgué publiquement son dossier au Congrès de Paris pour protester contre certaines appréciations extra-professionnelles.

Elle signa, en 1905, le Manifeste des Instituteurs syndiqués et organisa dans le Nord une vaste pétition en vue d'obtenir l'égalité de traitement des instituteurs et des institutrices.

Une rude campagne aboutit à la représentation des instituteurs dits adjoints dans les Conseils départementaux. Elue comme adjointe, elle siégea au Conseil départemental durant 25 ans et défendit tous les maîtres frappés pour délit d'opinion. La représentation des institutrices primaires ne fut obtenue qu'après quelques années de propagande.

Elue au Conseil supérieur comme représentant du Syndicat National d'Instituteurs, elle rapporta l'arrêté instituant l'égalité de travail, de repos, de vacances des institutrices maternelles et primaires.

Arrêtée par ordre de Clemenceau, avec Oudart, des Douanes, pour avoir organisé, au lendemain de la guerre, un meeting de Fonctionnaires, a rempli sa tâche sans faiblir.

Ligueuse depuis 1921. Depuis 1928, date de sa retraite, se consacre entièrement à la Ligue des Droits de l'Homme.

La Section de Lille, qu'elle préside, s'affirme dans les circonstances les plus graves.

Le 12 février 1934, répondant à l'appel de la C.G.T., la Section se joignait à ceux qui défendaient la République.

Le 3 février 1935, la Section, avec les Anciens Combattants de gauche, manifestait dans la rue, malgré l'interdiction du ministre.

Députés et sénateurs du Nord ont reçu une lettre réclamant la dissolution des ligues de factieux.

Expulsés et refoulés font souvent appel à notre aide. Les aliénés nous préoccupent toujours.

De nombreuses conférences lui ont permis de lutter contre la guerre, les décrets-lois et le fascisme, et elle attache une extrême importance à la concordance des actes des ligueurs avec les principes de la Ligue.

**EDMOND ESMONIN,**

*Professeur à l'Université de Grenoble,  
Membre sortant*

Edmond Esmonin, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, fondateur et président depuis la fondation de la Fédération de l'Isère (4.000 membres).

Membre non résidant depuis neuf ans.

Vice-Président de la Section de Grenoble.

Rédacteur du « Bulletin Fédéral de l'Isère », qui paraît dix fois par an, depuis neuf ans.

Conférencier pour la Ligue dans le département et dans les régions voisines.

**ROBERT JARDILLIER**

Robert-Louis-Antoine Jardillier, né à Caen le 31 mars 1890.

Agrégé de l'Université.

Membre de la Ligue depuis 1924.

Député de la Côte-d'Or.

Conseiller général.

Conseiller municipal de la Ville de Dijon.

**VICTOR MATHIEU,****Secrétaire général de la Fédération du Var**

V. Mathieu est né à Toulon, le 9 mars 1892. Elevé dans un milieu essentiellement laïque, tout jeune il s'est consacré à la propagande des idées démocratiques.

A l'âge de 20 ans, en 1912, il adhère en même temps à la Ligue des Droits de l'Homme, au Parti socialiste et au Syndicat des Instituteurs. Après la guerre, il est choisi par la Fédération du Var comme secrétaire adjoint, puis comme trésorier fédéral, et enfin il est appelé au poste de Secrétaire fédéral, qu'il occupe depuis plusieurs années au sein d'une Fédération qui, chaque année, voit s'accroître son importance. Tant au cours des nombreuses réunions données par la Ligue dans le Var que dans la presse, il a fait preuve d'une activité étonnante en faveur des idées démocratiques et de l'idéal de la Ligue.

Son action s'est étendue au delà des limites du département du Var, puisque, d'accord avec les Fédérations, il a pris l'initiative de réunir les bureaux des Fédérations de la région méditerranéenne en un Comité interfédéral qui permettra d'intensifier la propagande de la Ligue par l'échange de conférenciers et la tenue de manifestations communes.

A la suite de diverses réunions tenues à Marseille, Nice et Cannes, avec le concours de MM. Chabrun et Kahn, ce Comité interfédéral est dès à présent constitué.

V. Mathieu a été sans cesse délégué par la Fédération du Var aux Congrès nationaux. Il y a pris bien vite la place qui lui revenait et a, notamment à la Commission des mandats, joué un rôle particulièrement utile.

Au sein du Syndicat des Instituteurs, il a fait partie du Conseil ou du Bureau depuis 1920 et n'a eu aucune hésitation à assurer la défense de ses camarades du Bureau poursuivis, sous le règne du Bloc national, devant la Cour d'Appel d'Aix.

V. Mathieu est un militant particulièrement consciencieux et un ligueur d'un dévouement sans bornes ; dans toutes les tâches qui lui ont été confiées, comme dans toutes les circonstances de sa vie, il s'est révélé, sous des dehors toujours modestes, un travailleur clairvoyant, un camarade sûr, un démocrate ardent et un laïque sincère. Au point de vue politique, il n'a cessé, depuis 1912, de militer en faveur des idées socialistes. Il a toujours défendu et pratiqué une large politique d'entente et de collaboration des partis de gauche. Il lui paraissait, en effet, possible de réaliser, sur le plan politique, l'entente et l'accord maintenus au sein de la Ligue entre tous les démocrates, pour la réalisation et la défense du droit du citoyen. Membre du Conseil d'arrondissement de Toulon, il en fut le Secrétaire, puis le Président, bien qu'il fut le benjamin de cette Assemblée.

**ANDRE MEDARD***Président de la Fédération de la Haute-Saône*

Né en 1892, Président de la Fédération de la Haute-Saône depuis 1928. Son action a permis à la Ligue de se développer dans la région et il s'est toujours efforcé de maintenir une parfaite union au sein de la Fédération.

Souvent appelé à prendre la parole dans les réunions des groupements de gauche, il n'a jamais refusé son concours aux organisations républicaines ou laïques, qu'il défend également par la plume.

Étudiant en Angleterre, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de l'Université, notre Président fédéral fut mis à la disposition du Grand Etat-Major russe après les désastres de Galicie, en 1915. Il a connu l'armée du tsar, assisté aux deux révolutions de 1917 et, après avoir servi volontairement pendant huit mois dans l'armée rouge, en 1918 il fut chargé de diriger le service russe de la Légation de France en Suède et en Finlande.

Il professe à Nancy depuis 1920 et enseigne la philologie anglo-saxonne à la Faculté des Lettres de cette ville, depuis 1926.

Dans ses derniers articles et ses conférences les plus récentes, il n'a cessé de dénoncer le danger que constituent pour la paix en Europe les menées impérialistes contre la Russie.

C'est en ce sens qu'il poursuivrait son action au Comité Central, en même temps qu'il s'affirmerait partisan résolu de la plus large réconciliation entre les diverses tendances qui ont pu se manifester avant et depuis le Congrès de Nancy.

**ANDRE PHILIP**

*Vice-Président de la Fédération du Rhône,  
Avocat et Professeur  
à la Faculté de Droit de Lyon  
Membre sortant*

André Philip est un candidat si évidemment désigné aux suffrages des ligueurs que toute présentation semble bien superflue.

Philip a conquis tout jeune encore la notoriété par ses travaux d'économiste et de sociologue. Son livre sur « le Problème ouvrier aux États-Unis », résultat d'une enquête faite sur place, demeure sans doute l'analyse la plus riche et la plus clairvoyante que nous ayons sur ce sujet ; ses études sur l'Angleterre et l'Inde moderne, moins amples, sont d'une qualité égale.

Mais il n'a jamais séparé la science de l'action ; en des centaines d'articles, en d'innombrables conférences, il n'a cessé de lutter pour le socialisme reconstituteur, la coopération, le syndicalisme, la défense de la paix et des droits individuels. Tous ceux qui l'ont entendu — et il n'est pas de région française qui n'ait fait appel à lui — savent que cet écrivain précis et objectif est aussi un orateur chaleureux et entraînant.

Sa foi chrétienne qui le rattache au protestantisme libéral et que sa pensée concilie pleinement avec ses convictions socialistes et le dévouement sans réserves à l'école laïque, a donné à son pacifisme un accent moral, une spiritualité qui, tout naturellement, ont fait de lui, en ces dernières années, l'avocat désigné des objecteurs de conscience. Défenseur devant les conseils de guerre de Philippe Vernier, de Jacques Martin, de plusieurs autres, auteur d'un projet de loi sur le service civil, que le Comité Central a adopté et le Parlement enterré, il a donné une voix aux affirmations les plus élevées de la conscience humaine aux prises avec l'appareil militaire et la fatalité de la guerre.

Une activité si variée, si généreuse doit lui valoir une réélection unanime.

**PROFESSEUR CHARLES PLATON**

*Vice-président de la Section de Marseille,  
Vice-président  
de la Fédération des Bouches-du-Rhône,  
Membre du Comité interfédéral  
des Sections du Midi*

Cette candidature est présentée par la Section de Marseille.

La Section tient à marquer, dans les quelques lignes qu'elle est autorisée à écrire ici pour cette présentation, la signification de ce geste qu'elle fait pour la première fois.

Il ne s'agit pas, à ses yeux, de mettre en évidence un candidat qui lui est particulièrement cher, qui lui paraît plus digne et plus qualifié qu'un autre pour prendre place au Comité Central. Il s'agit de manifester, au-dessus des personnalités, de toutes les personnalités si méritantes et si dignes soient-elles, et au-dessus même du D<sup>r</sup> Platon, la volonté formelle, inébranlable, si souvent affirmée déjà par la Ligue tout entière, d'arriver à la victoire de la justice, jusqu'ici bafouée et assassinée dans l'affaire Platon.

Les recours juridiques ayant été épuisés, et sans résultat, en raison de l'insuffisance des lois, il restait des moyens administratifs d'une réparation dont on pouvait, dont on devait faire large mesure à l'homme innocent injustement condamné au déshonneur, au désespoir et à la misère.

Le Comité Central s'est efforcé d'obtenir ces réparations. Il s'est alors heurté à des oppositions puissantes, qu'il n'a pu vaincre et qui empêchent toute réparation !...

La haine sauvage continue son œuvre en trouvant la plus abominable complicité chez des hommes puissants qui se placent au-dessus des lois, au-dessus de la justice, au-dessus de tous les droits des citoyens et du pays, pour faire régner l'arbitraire de leur bon plaisir !...

Est-ce encore possible cela, en France, en 1935 ?...

Il ne suffit pas, à cette dictature de la haine et de l'iniquité, d'avoir fait condamner par ordre l'homme qu'elle voulait perdre ; elle s'oppose à toute réparation, elle refuse même à l'innocent cette pitié — ce qu'on a appelé cette « humanité », pour justifier ses défaillances complices — dont elle a usé et abusé si souvent en faveur des malfaiteurs avérés qui ont causé tous ces scandales dont la pourriture est en train d'engloutir le régime républicain !

Il faut que les 200.000 ligueurs de France disent, plus énergiquement que jamais, s'ils veulent tolérer plus longtemps une pareille dictature et laisser de puissants coquins continuer à faire échec à la justice.

C'est pour cette manifestation que la Section de Marseille leur présente la candidature du D<sup>r</sup> Ch. Platon au Comité Central.

**ELIE REYNIER**

*Président de la Fédération de l'Ardèche*

Elie Reynier, professeur en retraite de l'Ecole Normale de Privas, Président, depuis 1924, de la Fédération de l'Ardèche, qu'il maintient vivante, en partie en raison de sa valeur personnelle, et à laquelle il a consacré et consacre une bonne partie de son activité. Effort d'autant plus grand qu'il milite dans une région peu peuplée, où les mêmes sont toujours sur la brèche, et dont les habitants, aux prises avec une nature difficile et égoïste, s'intéressent peu à des associations idéologiques comme l'est la Ligue. C'est un esprit large, sérieusement documenté et un caractère ferme. Il a su, par sa personnalité bien marquée, ainsi que par son érudition locale, s'imposer dans tous les milieux ardéchois, aussi bien les milieux cléricaux et réactionnaires qui craignent ses ripostes nettes et sans réplique que dans les milieux d'avant-garde où on admire depuis toujours une jeunesse d'esprit et d'idées qui ne s'est jamais démentie. Il sert et ne peut que servir de guide dans les moments difficiles et délicats que nous vivons.

Au double titre, et remplissant le double devoir de ligueur et de syndiqué (membre, à sa création, en 1908, du Syndicat de l'Enseignement laïc de l'Ardèche, aujourd'hui Syndicat unitaire) ; il n'a cessé de combattre et de dénoncer la guerre (y compris les expéditions coloniales trop oubliées), le militarisme, l'exploitation capitaliste ou coloniale, le chauvinisme, le fascisme sous toutes leurs formes, les sophismes et le faux pacifisme des politiciens, les puissances d'argent, « l'abominable vénalité de la presse », etc.

Accepte sans hésitation :

1° La formule de Félicien Challaye : « Pour la Paix sans aucune réserve, même en face de Hitler » ;

2° L'idée que l'on ne réalisera ni la Paix réelle, ni les Réformes sociales et morales nécessaires (Assistance, Droit au travail, Ecole unique, etc.) sans une Révolution qui dépouille les Privilégiés au profit des Travailleurs.

**RIBRAC****Secrétaire de la Section de Nantes**

Ribrac, présenté au Comité Central par la Section nantaise (dont il est secrétaire) et par la Fédération de la Loire-Inférieure, est le militant syndicaliste-né.

Il l'est, en effet, de père en fils ; dès l'âge de seize ans, il faisait partie du Syndicat de la métallurgie de la Loire-Inférieure dont il allait devenir le secrétaire.

Son activité syndicaliste fut interrompue par la guerre, où il reçut trois blessures et d'où il revint avec la médaille militaire. Mais il y avait conservé toutes ses idées sociales, toutes ses convictions républicaines, et, sans crainte des conséquences, il lui arriva souvent de prendre parti pour des camarades victimes d'injustice. Ainsi fit-il toute la guerre, proposé tantôt pour le grade d'officier, et tantôt pour le Conseil de guerre !

Quand il revint à Nantes, en 1919, son premier acte fut de s'inscrire à la Ligue des Droits de l'Homme, et, depuis lors, il a toujours été sur la brèche pour propager les idées de la Ligue, et pour soutenir les causes justes et démocratiques.

Membre du Parti socialiste, fidèle à la tradition de Jaurès, Ribrac a toujours évité de mêler ses préoccupations de parti à son action dans la Ligue, qui, pour lui, doit rester au-dessus de tous les partis.

La Section de Nantes unanime, et toute sa Fédération, attestent son dévouement, son désintéressement, sa droiture et l'ardeur de sa foi. Elles reconnaissent en lui le cœur et l'esprit d'un homme qui s'est fait lui-même, et qui, parti sur le trimard, comme tant d'autres, dans sa jeunesse, y a fait l'apprentissage de la vie, et auquel la dure expérience a enseigné la valeur de la justice et de la liberté.

A cette conscience scrupuleuse, à cet esprit ferme et loyal, le Congrès de Nantes a rendu hommage. L'intervention de Ribrac, le second jour du Congrès, a produit un effet décisif. Tous les délégués, quelle que fût leur position dans le débat, ont subi l'ascendant de son éloquence directe et prenante, qui exprimait les sentiments profonds de la masse des ligueurs.

La Section de Nantes et la Fédération de la Loire-Inférieure recommandent la candidature de Ribrac comme celle d'un ligueur du rang, propagandiste infatigable et conseiller toujours écouté.

**MAURICE ROBERT****Député de l'Aube**

M. Maurice Robert, ancien professeur à l'École primaire supérieure de Bar-sur-Seine, élu député en 1928 et réélu en 1932, Conseiller général du canton des Riceys (Aube), a été proposé par la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen du département de l'Aube, comme membre non résidant du Comité Central.

Le candidat appartient à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen depuis 1907, n'ayant jamais quitté la Section de Bar-sur-Seine.

Il est de plus membre du Groupe parlementaire de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

M. Maurice Robert a organisé de nombreuses réunions en faveur de la Ligue. Il a pris part, depuis 1907, à la plupart des Congrès qui se sont tenus.

Il fait partie, à la Chambre des Députés, comme vice-président, du Groupe de défense de la laïcité.

**PAUL RONIN****Président de la Section de Saint-Etienne**

La Section de Saint-Etienne et les Sections du département de la Loire sont, cette année encore, unanimes à présenter le citoyen Ronin comme candidat au Comité Central, en qualité de membre non résidant.

Elle s'y trouvent encouragées par le nombre imposant de voix obtenu par le Président de la Section de Saint-Etienne qui au Congrès de 1934, a groupé sur son nom 24.000 suffrages.

Le citoyen Ronin préside depuis plusieurs années avec autorité la Section de Saint-Etienne qui est la plus forte Section du département de la Loire et une des plus importantes de France.

Au milieu d'une ville ouvrière soumise à des courants politiques divers et contradictoires, le citoyen Ronin s'est attaché, avec le concours de ses camarades, à faire de la Section de Saint-Etienne une Section forte et agissante englobant dans une commune volonté d'action démocratique tous les éléments républicains.

Il convient de souligner qu'une des plus importantes régions industrielles de France, comme c'est le cas du Bassin de la Loire, n'a jamais eu de représentant au Comité Central.

Paul Ronin est un journalsite qui fait autorité dans les questions sociales et économiques.

Il appartient à la rédaction d'un des plus grands journaux de gauche de France et est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique et d'histoire.

Son livre « L'ombre sur Rome » est une critique vigoureuse du fascisme italien qui a de suite classé Ronin parmi les antifascistes les plus agissants.

En de nombreuses conférences, Paul Ronin répand infatigablement les idées de la Ligue dans les villes et les campagnes, non seulement du département, mais encore de la région.

C'est un orateur de valeur, au verbe vigoureux et qui sera pour le Comité Central une recrue précieuse.

L'élection de Ronin au Comité Central sera la consécration d'une vie tout entière vouée à l'idéal démocratique et au rayonnement des idées de la Ligue.

Ce sera également un témoignage d'estime et de confiance pour la Section de Saint-Etienne et pour les Sections du département qui ont désigné unanimement le citoyen Paul Ronin comme candidat au Comité Central.

**ROQUES****Président de la Fédération de la Dordogne**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1867. Agrégé de l'Université. Inspecteur d'Académie honoraire. Chevalier de la Légion d'honneur.

Membre de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1908.

Président de la Section de Cahors de 1909 à 1911.

Président de la Fédération des Landes pendant la guerre.

Inspecteur d'Académie à La Rochelle de 1918 à 1923.

Président de la Fédération de la Dordogne depuis deux ans.

**ANDRÉ TEXIER**

*Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure  
de Bordeaux*

**Membre sortant**

En septembre 1932, la Fédération de la Gironde a présenté en ces termes, la candidature au Comité Central de son président :

« Depuis dix ans a milité, avec une activité désintéressée, plus particulièrement en Gironde, pour la laïcité, le désarmement et la paix. Elu à l'unanimité à la Présidence fédérale à la mort de son maître et ami Lucien Victor-Meunier, parcourt inlassablement le département, multipliant les Sections. Orateur de talent à la parole chaude et persuasive, est souvent délégué dans les Fédérations voisines et a participé activement aux travaux des Congrès nationaux tenus depuis 1924. »

André Texier, candidat pour la première fois, fut élu. Toujours réélu à l'unanimité à la présidence fédérale, il a répondu largement aux espoirs des ligueurs. La Fédération n'a rien à retrancher à la notice de 1932, mais au contraire elle ajoute qu'André Texier n'a cessé de consacrer, avec courage et talent, toute son activité extra-professionnelle à la lutte contre la guerre, le fascisme et les fascismes avoués ou honteux.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1933, André Texier a pris la parole au cours de 84 réunions publiques, meetings ou manifestations, tant dans les grandes villes que dans les plus petites Sections rurales. Il a, de plus, présidé de nombreux Congrès fédéraux dans le Sud-Ouest et le Midi.



Imprimerie Centrale de la Bourse  
112 rue Méanmur, Paris

Le gérant : Henri BEAUVOIS.

VIENT DE PARAITRE :

# LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE QUILLET

6 volumes reliés dos cuir, 5.000 pages de texte. Milliers de dessins, Hors-texte et Cartes Géographiques en couleurs. Tableaux Synoptiques et Synchroniques. — Format pratique 21 x 29

Publié sous la Direction de **M. Raoul MORTIER**  
avec de nombreux Collaborateurs

## LE DICTIONNAIRE DES TEMPS NOUVEAUX CONCEPTION NOUVELLE RÉALISATION MODERNE

Le magnifique, le substantiel, l'incomparable **DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE QUILLET** apporte son tribut définitif à l'Art d'étudier, à l'Art d'enseigner.

Cet ouvrage dont la presse célèbre les mérites innombrables fait sensation dans tous les milieux intellectuels, artistiques et politiques ; industriels, commerciaux et professionnels.

C'est qu'en effet aucun ouvrage ne peut lui être comparé par les qualités et la concision de son texte, l'étendue et la variété de ses renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus autorisées ; la beauté de ses illustrations et la splendeur de ses hors-textes, cartes géographiques et documents historiques ; et plus particulièrement sur l'heureuse **INNOVATION** des développements encyclopédiques par tableaux synoptiques, synchroniques et chronologiques qui en rendent la compréhension facile aux esprits les moins préparés aux matières de l'enseignement. C'est un ouvrage d'analyse et de synthèse.

Il contient de véritables traités : Grammaire, Histoire de France et du Monde, Botanique, Chimie, Physique, etc...

Les matières dans lesquelles il se surpasse véritablement sont les chapitres consacrés aux Sciences telles que l'Electricité 40 pages dont 17 planches explicatives illustrées ; la T.S.F. 15 pages ; la Physique, 26 pages illustrées ; la Chimie, 20 pages ; la Botanique, 76 pages de texte illustrées de 1.500 dessins, etc., etc.

Le texte et les illustrations sont d'une clarté et d'une puissance d'enseignement absolument saisissantes. Le **DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE QUILLET** se recommande par sa beauté, par sa nouveauté, par son **BON MARCHE** exceptionnel et par les grandes facilités de paiement : 40 FRANCS par mois, le rendant accessible à toutes les bourses, 25 MOIS DE CREDIT.

Les 3 premiers volumes sont livrables immédiatement et les 3 suivants ensemble à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1935, aux conditions stipulées dans le bulletin de souscription ci-dessous.

### BON DE DOCUMENTATION GRATUITE

Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation complète sur le **Dictionary Encyclopédique QUILLET**, y compris la plaquette « Preuves ».

Nom ..... Prénoms .....  
Profession .....  
Adresse .....  
Ville .....  
Département .....

Détacher ce Bon et l'adresser à la

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE FAVEUR AU PRIX ACTUEL DE LANCEMENT

Je soussigné, déclare souscrire à un **Dictionary Encyclopédique QUILLET** en 6 volumes reliés, au prix de 975 fr. que je paierai au comptant avec 6 % d'escompte, soit net 916 fr. 50 ; ou en trois versements mensuels (avec 3 % d'escompte) de 315 fr. 25 ; ou en 10 versements mensuels de 97 fr. 50 ; ou par versements mensuels de 40 fr. dès réception des 3 premiers volumes.

Nom ..... Ecrire très lisiblement.  
Prénoms ..... Biffer les modalités non acceptées.  
Profession .....  
Adresse de l'emploi ..... Le premier versement est majoré des frais de port et d'emballage, fixés forfaitairement à 20 francs.  
Adresse personnelle .....  
Ville ..... Dépt ..... Les frais d'encasement sont fixés à 1 fr. par quittance.

SIGNATURE :

Détacher ce Bulletin et l'adresser à la

**LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET** 5<sup>ème</sup> Ave au capital de 20 millions  
278, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VII<sup>e</sup>